

18

# L'ARCHIDIACRE HERVARD

PAR

Godefroid KURTH



BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR  
49, RUE DU POINÇON, 49

1903

---

Extrait du tome LXXII, n° 2, des *Bulletins*  
de la Commission royale d'histoire de Belgique.

---

*L'archidiacre Hervard* (1).

(Par GODEFROID KURTH.)

---

OUVRAGES CITÉS EN ABRÉGÉ :

- AB. = *Analecta Bollandiana*.  
BCRH. = *Bulletin de la Commission royale d'histoire*.  
MGH. = *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*.
- 

CHAPITRE PREMIER.

*Le Vita Odilia.*

Chapeville a publié, en 1613, dans le tome II de son recueil de chroniques liégeoises, un ouvrage anonyme auquel il a donné le titre de *Triumphus Sancti Lamberti martyris in Steppes obtentus* (2). Cet écrit, nous dit-il, formait le livre III d'une composition hagiographique considérable, à savoir la vie d'Odile et de son fils, le prêtre Jean (3). A cette vie, consacrée au récit des vertus et des miracles de ses deux héros, l'auteur avait mêlé l'histoire des événements qui s'étaient passés à Liège de leur temps. Clairsemés dans les livres I et II, ils faisaient dans le

---

(1) Ce mémoire est le développement d'une notice communiquée à la Société d'art et d'histoire de Liège le 20 mars 1895. (Voir le *Bulletin* de cette société, t. IX (1895), pp. 462-463.)

(2) CHAPEVILLE, *op. cit.*, pp. 603-640.

(3) IDEM, *op. cit.*, p. 603.

livre III l'objet d'un récit suivi qui parut à Chapeville, avec raison, assez important pour mériter l'honneur d'être édité à part, sous le titre ci-dessus repris (1).

Le *Vita Odiliae*, comme Chapeville l'a déjà remarqué, avait été utilisé tacitement par Gilles d'Orval, qui a reproduit dans sa compilation plusieurs chapitres des livres I et II (2), et qui y a incorporé le livre III intégralement. Le savant tréfoncier a eu soin de marquer dans son édition les passages empruntés, précaution dont il y avait lieu de lui savoir gré, car les deux manuscrits du *Vita Odiliae* dont il s'est servi ayant disparu, il était devenu impossible de refaire les mêmes constatations. Aussi Heller, en publiant dans les *Monumenta Germaniae historica* son édition critique de Gilles d'Orval, avait-il dû se borner à reproduire purement et simplement les indications de Chapeville (3).

(1) Au tome II des *Gesta Pontificum Leodiensium*, pp. 603-640.

(2) Je crois utile de mettre sous les yeux du lecteur la liste de ces emprunts, avec l'indication des endroits où on les trouvera dans la chronique de Gilles d'Orval (je cite l'édition des *MGH, SS.*, t. XXV) :

Vita Odiliae.	Gilles d'Orval.
I, 1, 2 . . . . .	III, 29
3 . . . . .	37
4 . . . . .	41
III, 16 . . . . .	91
II, 3 . . . . .	91
4 . . . . .	96
5, 30 . . . . .	97-99
II . . . . .	101

(3) Le mémoire de M. le chanoine Daris, « Examen critique de la Vie d'Odile et de Jean son fils » (*Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. IV, 1871), n'a d'autre but que d'établir que les accusations portées par l'auteur contre les évêques et le clergé du XII<sup>e</sup> siècle sont fausses; il ne cherche pas à se faire une idée plus nette de l'auteur et de son livre.

Une découverte récente est venue nous permettre d'y voir plus clair, et, en même temps, de constater l'exactitude des renseignements fournis par notre vieux chroniqueur monastique. En 1894, les Bollandistes mettaient la main, dans la bibliothèque de l'empereur d'Autriche à Vienne, sur un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle comprenant le texte complet du *Vita Odiliae* (1). Ils en publièrent aussitôt les deux premiers livres (2), qui nous manquaient; pour le troisième, ils crurent pouvoir se dispenser de le rééditer, le texte donné par Chapeville et par Heller ne présentant, au regard de leur manuscrit, qu'un petit nombre de variantes sans grande portée. On put alors établir que l'auteur du *Vita Odiliae* était un Liégeois et, comme l'avait supposé Chapeville, un chanoine de Saint-Lambert; qu'il avait été lié d'amitié avec son héros, et qu'il écrivit peu de temps après la mort de celui-ci. C'est d'ailleurs tout ce que l'ouvrage nous apprend au sujet de la personnalité de cet écrivain, qui n'a nullement cherché à se mettre en vue.

La découverte des Bollandistes a permis aussi de fixer d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'ici la date de la composition de l'écrit. Nous apprenons que le prêtre Jean, qui en est le héros, mourut le 30 août 1241 à l'âge de 54 ans (3), ce qui nous donne le *terminus ante quem non*. D'autre part, comme Gilles d'Orval a déjà connu le *Vita Odiliae* et y a largement puisé, cet ouvrage n'est pas postérieur à l'année 1251, que l'auteur, comme il nous

(1) Voir une description détaillée de ce manuscrit dans *Analecta Bollandiana*, t. XIV (1895), p. 240.

(2) *Analecta Bollandiana*, t. XIII (1894), pp. 196-287.

(3) *Vita Odiliae*, II, 13, dans *Analecta Bollandiana*, t. XIII, p. 287, avec les commentaires des éditeurs.

le dit, déposa la plume (1). Comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'auteur, selon la conjecture fort probable de Chapeville (2), à laquelle ont adhéré Heller (3) et les Bollandistes (4), était un chanoine de Saint-Lambert, mais son nom n'est pas arrivé jusqu'à nous. Il paraît que du temps de Chapeville certains érudits voulaient l'identifier avec l'écolâtre de la cathédrale, Lambert de Halloy (1244-1249) (5), mais leur seule raison, c'est que l'écolâtre avait pour mission de consigner par écrit les souvenirs du chapitre : cela n'est pas péremptoire. Aussi les érudits qui se sont occupés spécialement du *Vita Odiliae* se sont-ils résignés à laisser le voile de l'anonymat recouvrir cet ouvrage, plutôt que de s'aventurer à la recherche d'une paternité inconnue.

Toutefois, depuis Valère André, une autre opinion s'était fait jour, qui voyait dans l'écrit publié par Chapeville l'œuvre d'un archidiacre de Liège nommé Hirnardus ou Hirnardus. Valère André s'appuyait sur le témoignage d'Albéric de Troisfontaines, qui, en effet, dit formellement qu'un archidiacre de Liège, Hirnardus, a écrit l'histoire de la guerre de Steppes (6). L'opinion de

(1) GILLES D'ORVAL, III, 107, dans *MGH.*, t. XXV, p. 129.

(2) CHAPEVILLE, *op. cit.*, t. I, p. 603. Il invoque le passage suivant du chapitre 6 du *Triumphus* (CHAPEVILLE, t. II, p. 614; *MGH.*, t. XXV, p. 178) : « Vidimus illos (il s'agit de certains abbés brabançons qui avaient insulté Hugues de Pierrepont) postea in nostro majoris ecclesie capitulo confusos nimium et abjectos; flectentesque genua et perfusi lacrimis vix poterant obtinere, quin a propriis deberent ordinibus degradari. »

(3) *MGH.*, t. XXV, p. 170.

(4) *AB.*, t. XIII, p. 197.

(5) CHAPEVILLE, *op. cit.*, p. 603. Cf. DE MARNEFFE, *Tableau chronologique*, etc., ad ann. 1244-1249.

(6) « Occasione hujus victoriae quidam archidiaconus leodiensis,

Valère André n'est pas restée isolée : Foppens, Fabricius, l'*Histoire littéraire*, Lavalleye, Wilmans, Scheffer-Boichorst, de Theux, Potthast et en dernier lieu Wattenbach (1) — celui-ci avec des réserves dont il va être question — se sont prononcés dans le même sens.

A l'encontre de cette manière de voir, Heller a fait remarquer avec raison qu'entre l'archidiacre Hirnard et l'auteur du *Vita Odiliae*, la différence est grande. Le premier, au témoignage d'Albéric, est un contemporain de la guerre de Steppes et son ouvrage traite exclusivement de l'histoire de ce grand événement. L'autre a écrit plus d'une trentaine d'années après, et son travail a pour sujet la vie d'Odile et de son fils le prêtre Jean. Sans doute, il y raconte aussi, dans son troisième livre, l'histoire de la guerre de Steppes, mais ce récit lui-même a pour but de glorifier son héros, qui a prévu et prédit les événements. La distinction s'impose donc à un double point de vue (2). Quoi qu'il faille penser de l'archidiacre

---

magister Hirnardus, quemdam libellum cronice de hiis tantum que suo tempore contigerant dicitur edidisse, ubi ea que facta sunt ibidem diligentius exequitur. » (*MGH.*, t. XXIII.)

(1) VALERIUS ANDREAE, *Bibliotheca Belgica*. Louvain, 1643, p. 390; FABRICIUS, *Bibliotheca latina*, t. III, p. 272, édition de Leipzig, 1754; FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*. Bruxelles, 1739, p. 485, qui reproduit textuellement l'article de Valère André; *Histoire littéraire*, t. XVII, p. 179; LAVALLEYE dans ERNST, *Histoire du duché de Limbourg*, t. III, p. 310 note; WILMANS dans PERTZ, *Archiv*, t. X, p. 224, qui déclare pencher pour l'opinion de Lavalleye; DE THEUX, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. I<sup>er</sup>, p. 228; SCHEFFER-BOICHORST, dans la préface de son édition d'ALBÉRIC DE TROISFONTAINES, *MGH.* t. XXIII, p. 661; WATTENBACH, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6<sup>e</sup> édition, t. II, p. 421; POTTHAST, *Bibliotheca historica medii aevi*, 2<sup>e</sup> édition, s. v. Hervardus.

(2) HELLER, dans *MGH.* t. XXV, p. 171.

Hirnard (et nous en reparlerons plus loin), l'auteur du *Vita Odiliae* reste pour nous un inconnu, et nous devons conclure, avec le P. Delehaye, que sa qualité de chanoine de Saint-Lambert est la seule chose que l'on puisse affirmer au sujet de sa personnalité (1).

Quant à l'ouvrage, l'auteur lui-même a pris la peine de nous en faire connaître le plan et l'inspiration. « Le but principal du présent ouvrage, dit-il à la fin de sa préface, est de faire connaître à tout le monde les immenses périls dont la ville de Liège a été menacée depuis les temps anciens, et les protections grâce auxquelles elle y a échappé, pour rester à jamais une cité chère et agréable à Dieu. Il est nécessaire de raconter ces périls afin que, les connaissant, elle ne soit pas ingrate, car celui-là est amené à aimer trop peu son sauveur qui ne sait pas l'étendue de ce qu'il lui doit. Au surplus, notre sujet est divisé en trois livres. Le premier expose l'état antérieur de la ville et de l'église de Liège et fait connaître la vie de la bienheureuse Odile. Le second décrit les mérites et les vertus de son fils et raconte comment il sortit de ce monde. Le troisième et dernier contient le récit du triomphe du bienheureux martyr (saint Lambert) sur ses ennemis, et de la tragique destinée qui fut la punition du crime perpétré par eux à Liège (2). »

Nous sommes donc en présence d'un écrit essentielle-

(1) Unum de hujus scripti auctore constare probat (HELLER), illum nempe canonicum Sancti Lamberti Leodiensis fuisse. (*AB.*, t. VII, p. 271.)

(2) *AB.*, t. XIII, p. 200. Cf. encore *op. cit.*, p. 257 (*Vita Odiliae*, II, 4), où l'auteur annonce son livre III : « De quibus, dit-il, in tertii libri principio aliquid insertum invenies, » et p. 287 (*op. cit.*, II, 13, *in fine*) où il dit réserver la suite de son récit pour le livre III.

ment hagiographique, et un coup d'œil jeté sur l'ouvrage nous montre qu'il a ce caractère à un bien plus haut degré que les déclarations de l'auteur ne nous permettent de le croire. C'est, d'un bout à l'autre, la glorification sans réserve de deux personnages d'ailleurs fort obscurs, qui, s'il fallait s'en rapporter à l'hagiographe, auraient été doués de dons surnaturels extraordinaires. Le récit de leurs visions, de leurs prophéties et de leurs miracles, se mêlant de la manière la plus intime à celui des événements de l'histoire liégeoise au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle, donne à celle-ci je ne sais quel cachet légendaire et en quelque sorte apocalyptique.

Avant de présenter cette bizarre composition au lecteur, je crois utile de mettre sous ses yeux ce que les sources dignes de foi nous apprennent sur la personne du prêtre Jean.

Le prêtre Jean, familièrement désigné sous le nom d'abbé (1), était né vers 1187; il perdit de bonne heure son père, et reporta toute sa tendresse sur sa mère Odile, qu'il perdit le 14 décembre 1220 (2). Il reçut le sous-diaconat en 1209; en 1210, Hugues de Pierrepont lui conféra le diaconat dans l'église Saint-Martin et, peu après, la prêtrise dans l'église Saint-Pierre (3). Un personnage qui abusait de son bénéfice ecclésiastique ayant été chassé, Jean, encore jeune alors, lui fut substitué : c'est peut-être là l'origine

(1) *Vita Odiliae*, I, 9, p. 212. Le nom lui avait été donné par ses camarades d'enfance, et nous voyons qu'il le garda, puisque la charte de 1241 l'appelle « Johannes sacerdos dictus abbas » (*Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I<sup>er</sup>, p. 417.

(2) Voir *Vita Odiliae*, I, 7, p. 211, et 31, p. 243.

(3) *Ibid.*, I, 19, p. 226.

des rancunes et de la malveillance auxquelles, au dire du biographe, lui et sa mère furent en butte (1). Il devint un des quatre sous-costres attachés à la cathédrale de Saint-Lambert; ces fonctions l'obligeaient à dormir la nuit dans l'église, à garder et à entretenir les linges et les vases sacrés, à avoir soin des reliques, à fournir le luminaire, à faire tous les soirs la visite du temple pour voir s'il ne s'y était pas caché quelqu'un ou s'il n'y avait pas de danger d'incendie (2). Elles lui laissaient des loisirs : il les occupa à diriger les études et la conduite de jeunes gens qui lui étaient confiés par leurs parents, et auxquels nous le voyons s'attacher avec cette affection fébrile et exaltée qui était dans sa nature. Plus tard, en 1227, il devint chapelain de la chapelle Saint-Gilles, annexée à la cathédrale (3), et il le resta jusqu'à sa mort. En juillet 1241, il fonda à Saint-Lambert deux messes quotidiennes avec charge, pour le bénéficiaire de celles-ci, de

(1) *Vita Odiliae*, II, 1, p. 250.

(2) Voir le « Liber officiorum ecclesie Leodiensis », publié par BORMANS et SCHOOLMEESTERS dans *BCRH.*, V, VI, p. 462. Le *Vita Odiliae* peut être regardé, dans un grand nombre de passages, comme le commentaire de ce règlement. Cf. DARIS, *Notices, etc.*, t. IV, p. 161.

(3) Charte du 20 janvier 1227 (et non 1228 comme ont admis les éditeurs, puisqu'il est établi aujourd'hui qu'en 1227 on suivait à Liège le style de Noël) dans le *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I<sup>er</sup>, p. 250. Cet acte règle les devoirs et fixe les revenus du chapelain de Saint-Gilles, et dit que le chapelain « a domino decano donum recipiet ecclesie Sancti Egidii..., et habebit capellam Johannis sacerdotis investiti dicte ecclesie et prebendam in refectorio nostro quam habuit idem J., » etc. Ce *habuit* détonne; il faut admettre que le copiste (nous n'avons pas l'original) a écrit *habuit*, ou bien pour *habet*, ou bien pour *habuerit* (= la prébende que Jean aura eue, qu'il laissera vacante quand il mourra).

l'assister dans ses fonctions (4). C'étaient, semble-t-il, ses dispositions testamentaires : avant que cette année fût écoulée, Jean n'était plus de ce monde (5).

Telle fut la modeste carrière d'un personnage dont nous connaîtrions à grand peine le nom, si l'un de ses admirateurs n'avait cru devoir raconter sa vie pour l'édification de la postérité. Lui-même a pris la peine de nous dire dans quelles circonstances il devint le biographe de Jean. « Je demeurais loin de lui, nous dit-il en substance, mais j'avais entendu parler de ses vertus, et je brûlais de le voir ainsi que d'écrire sa vie. Quand je lui demandai de me la raconter, il refusa de s'en expliquer, si je ne lui promettais de me taire totalement jusqu'à sa mort. Je le lui promis. Alors il me dit : « Cher fils (car c'est ainsi qu'il m'appelait), il importe peu que ma mémoire vive après moi; cependant, je craindrais d'être accusé d'un silence coupable et de paraître m'opposer à la gloire de Dieu, si j'avais la présomption de me taire sur les œuvres que Dieu a faites de nos jours. Je le prends à témoin que si je me décide à parler, moi, pauvre homme sans naissance et qui compte à peine aux yeux du monde, c'est pour qu'il soit loué davantage d'avoir opéré tant de merveilles par un si chétif instrument. » Et je dois déclarer, continue notre narrateur, que pendant que le bienheureux me parlait ainsi, il était inondé d'une telle grâce d'en haut qu'elle rejailissait sur son auditeur, et que je me sentais d'autant plus enflammé à raconter ce qui suit (3). »

(1) *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I<sup>er</sup>, p. 417.

(2) *Vita Odiliae*, II, 13, p. 287; à rectifier d'après les observations de l'éditeur, p. 198.

(3) *Vita Odiliae*, II, 2, p. 253. Cf. I, p. 202, où il dit formellement

Et quels sont les récits qu'au cours de ce long ouvrage le prêtre Jean fait à notre auteur sur lui-même et sur sa mère? Ce ne sont, en général, que des histoires de visions, de diableries, d'aventures étranges où la crédulité extrême et la sensibilité malade du héros nous apparaissent dans tout leur jour. Incontestablement, Jean et sa mère sont des personnages pieux et sincères, mais hallucinés et aussi un peu infatués. Ils ne sauraient vivre dans la réalité : tout leur devint miracle et aventure extraordinaire. Odile semble affligée d'hystérie, et les éditeurs bollandistes notent à un certain passage que des faits comme ceux qui sont racontés d'elle se rencontrent fréquemment dans le monde de l'hypnotisme <sup>(1)</sup>.

Fille d'une bonne famille liégeoise, Odile avait été fiancée par son père dès l'âge de sept ans, mais elle aimait trop la virginité pour ne pas éprouver de l'aversion envers celui qu'elle croyait destiné à la lui ravir. Un jour que, le moment du mariage approchant, il la pressait de lui dire si elle l'aimait, elle lui répondit en prenant un air farouche : « Si j'en avais le pouvoir, je te ferais couper le cou ». Toutefois, le père le voulant, le mariage eut lieu ; Odile avait alors quinze ans. La jeune épouse resta vierge pendant un lustre, au dire du biographe, après quoi elle supplia Dieu de lui donner un fils, parce qu'elle en voulait

---

qu'il a deux sources : pour les temps antérieurs, un homme respectable qui serait, selon la conjecture des bollandistes, l'archidiacre Brunon ; l'autre, son héros lui-même. « Alter vero est ipse, de quo in sequenti opere plurima patere poterunt sanctitalis et religionis insignia. » A quelques autres reprises l'auteur parle en témoin oculaire de ce qu'il raconte, notamment I, 19, p. 226 ; II, 2, p. 255 ; II, 11, p. 283 ; II, 12, pp. 284 et 285.

(1) *AB.*, t. XIII, p. 233, note.

faire un prêtre, et elle fut exaucée. Jean, l'enfant auquel elle donna le jour, portait, au sortir du sein maternel, la marque d'une étole entre les deux épaules. Le grand-père, mort peu après, apparut à une de ses filles et lui révéla qu'il sortirait du purgatoire grâce aux prières de Jean, qui deviendrait prêtre. Un indice précoce de la vocation sacerdotale de celui-ci, ce fut le surnom d'*abbé* que ses camarades lui donnèrent dans leurs jeux. De bonne heure, il entendit des bruits véhéments, comme celui que ferait une grande marmite qui tombe, et qui étaient faits par le diable. Il aimait avant tout la chasteté, et sa mère avait d'en haut la même grâce : encore du vivant de son mari, elle déplora pendant cinq ans le devoir conjugal qui l'avait souillée, et elle le déplora encore deux ans après. Au surplus, pendant quatre de ces sept années, elle fut tourmentée de l'esprit de blasphème ; elle-même sauva un jour, par ses paroles consolantes, une femme affligée de la même épreuve et qui, dans son désespoir, voulait se jeter dans la Meuse.

Au bout de ces sept années, elle devint l'objet d'une grâce singulière. Un jour qu'avec d'autres fidèles elle assistait à une dédicace dans l'église de Saint-Jean Évangéliste à Liège, elle fut ravie en esprit, et il lui fut donné d'être témoin de la vie de Notre Seigneur. Elle assistait à toutes les scènes du Nouveau Testament, depuis la naissance du Sauveur jusqu'aux souffrances de sa passion et aux gloires incomparables de son ascension <sup>(1)</sup>.

Lorsque venait la fête de quelque martyr, aussitôt, ravie en esprit, elle circulait parmi les chœurs des bienheureux, y cherchait le saint, et, l'ayant trouvé, l'interrogeait sur les tourments qu'il avait soufferts, sur le genre de mort qui

---

(1) Ceci rappelle les visions de Catherine Emmerich.

lui avait ouvert le ciel; elle le prenait par la main et ne le laissait partir qu'après lui avoir fait promettre de prier sans relâche pour elle. Assistait-elle à la messe, elle voyait Jésus sous la forme d'un enfant auprès du calice; elle voyait la Trinité descendre sur l'autel sous la forme d'une étoile brillante, qui se partageait en trois lumières aussi éclatantes et aussi volumineuses qu'elle-même. Un jour, à la fête de l'Ascension, Dieu, à sa prière, lui fit une faveur plus grande : sa vision se prolongea, pleine de délices, depuis vêpres jusqu'au lendemain. Elle en vint, avec le temps, à voir ces extases se multiplier n'importe où elle était, fût-ce au milieu de la société. Sa mère se persuada même qu'elle était épileptique; pour la détromper, Odile invoqua le Seigneur, et la mère elle-même connut, pour une fois, la douceur de ces visions qu'elle avait blasphémées dans son aveuglement <sup>(1)</sup>.

Mais, au milieu de tant de grâces, les épreuves ne furent point épargnées à la sainte femme. Une recluse qui demeurait dans une cellule à l'église Saint-Denis fut édifiée de la piété qu'elle lui voyait montrer chaque fois qu'elle priait dans ce sanctuaire; elle en parla à un homme de ses familiers qui alors faisait montre de religion. C'était, nous dit le biographe, un étranger venu pour voir si à Liège une nouvelle famille religieuse avait jeté en Dieu de solides racines <sup>(2)</sup>. Celui-ci, renonçant à cultiver l'amitié de la recluse, se fit le familier de la jeune veuve. Furieuse, la

(1) *Vita Odiliae* I, 14, p. 217.

(2) « Igitur homo ille... civitatis non erat indigena, sed aliunde veniens probare proposueret an Leodii novella plantatio religionis jactasset in Domino stabile fundamentum » (I, 15, p. 219). Ces paroles ne me semblent pas faire allusion à quelque groupe de sectaires albigeois,

recluse décria Odile auprès de deux hommes pieux, qui étaient Jean de Liers et Gilbert de Mont-Cornillon <sup>(1)</sup>; Odile, toutefois, parvint à convaincre ce dernier de sa sainteté, et il lui recommanda d'éviter désormais la recluse.

Mais l'étranger dont il s'agit, et qui avait déjà rallié autour de lui <sup>(2)</sup> sept jeunes filles, s'éprit bientôt de la belle veuve, et les ravissements qu'elle avait même en sa présence ne l'empêchaient pas de concevoir pour elle une passion coupable. Elle se bornait à l'aimer d'une affection spirituelle, et lui était reconnaissante des aumônes qu'il était chargé de lui distribuer, car elle était pauvre <sup>(3)</sup>. Toutefois, l'affection qu'elle portait à cet homme était d'une simplicité trop grande, c'est pourquoi elle encourut quelquefois le mécontentement de Dieu, et elle s'en aperçut dans ses visions, sans toutefois laisser d'aimer l'individu. Un jour, il osa la « requérir d'amour » et la prit par le menton; elle repoussa du poing son bras. Alors il recourut aux maléfices et déchaîna contre elle tout un groupe de démons. Ils l'accablèrent de coups; quand elle était dans son lit, ils

---

comme le pense l'éditeur hollandiste (*loc. cit.*); j'incline plutôt à voir dans la *novella plantatio religionis* la naissante institution des béguines, et la suite de l'épisode confirme cette manière de voir.

(1) Un Jean de Liers, chevalier, apparaît dans des actes de 1236 et de 1240 (*Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I<sup>er</sup>, pp. 356 et 407).

(2) Ou séduit? « Victis ab eo per artem, quam didicerat, non minus quam septem virginibus suoque, prout vellet, subjectis arbitrio, in septima, vidua, non virgine, prevalere non potuit, ut miser cognosceret quod licet in aliquibus tenera adhuc et recens nimis esset religio, in eis tamen viduis sive virginibus, quas sibi Christus legeret, fundamentum aliud nemo potest ponere præter id quod positum est, quod est Christus Jesus. » (*Vit. Odil.*, I, 15, p. 219.)

(3) « Quibusdam elemosinis quarum distributor fuerat assignatus » (*Op. cit.*, p. 219).



l'élevaient en l'air et la faisaient retomber lourdement. Un jour, la pauvre femme, toute hors d'elle-même et comme désespérée, s'élança nue de son lit, et, sans son fils, qui, en l'adjurant au nom de la passion du Sauveur, la fit revenir à elle, elle périssait. Après cinq ans de ces souffrances, elle ressentit les sollicitations de la chair, et, dans la confiance que lui inspirait son étranger, elle le lui avoua : il crut toucher à son but, mais lorsqu'il l'entendit déclarer qu'elle monterait plutôt sur un bûcher allumé de ses propres mains que de trahir son Dieu, il perdit courage et partit pour Paris, sans d'ailleurs cesser de lui envoyer des démons.

Celui-là parti, elle donna sa confiance à un autre prêtre, qui ne valait pas mieux. Un jour qu'il venait de célébrer sa messe et causait avec elle, il lui proposa tout bonnement de prendre la place de sa concubine, qu'il avait dû chasser. Elle était seule avec lui et craignait qu'il ne se portât aux violences, lorsque tout près de là, par la permission de Dieu, il retentit miraculeusement une voix qui effraya le coupable et fournit à la pauvre femme l'occasion de se tirer sans encombre de sa société. Elle vint raconter son aventure à Gérard, curé de saint Gangulphe, qui fit convoquer le chapitre de Sainte-Marie <sup>(1)</sup>, où le coupable fut obligé de tout avouer. Il dut payer une forte amende et il aurait été dégradé, si l'on n'avait pas eu peur du scandale.

Mais ce n'est pas tout. Le premier séducteur revient de Paris; il espère trouver Odile corrompue, grâce à tous ses diables, il est dépité de la voir restée vertueuse, et il la

(1) C'est-à-dire de l'église Notre-Dame-aux-Fonts, la plus ancienne paroisse de Liège, qui gardait une certaine préséance et juridiction sur toutes les paroisses de la ville.

livre à de nouveaux bataillons de mauvais esprits, qui la tourmentent avec tant de cruauté que parfois elle a les cheveux tordus jusqu'au point de ressembler à des queues de souris. Toutefois, il arrive que les démons dénoncent eux-mêmes le misérable qui les a envoyés dans le corps d'Odile, et, d'autre part, ils ne peuvent s'empêcher de rendre témoignage à la sainteté de celle-ci. « Vois-tu cette femme? disent-ils à son fils. C'est celle dont le parfum de sainteté remplira les églises, lorsque, plus tard, on lira à son sujet plusieurs leçons <sup>(1)</sup>. »

Cependant, Jean a reçu les ordres sacrés et il devient sous-croste à la cathédrale de Saint-Lambert (1209). Ses veilles dans l'église sont remplies de visions; le démon lui apparaît sous la figure d'un horrible chien. A partir du jour où il est prêtre, il donne tous les jours la communion à sa mère; celle-ci, dès lors, cesse d'être possédée, mais les démons continuent de rôder autour d'elle pour l'effrayer et faire du bruit; quelquefois, quand elle les repoussait du bras, elle les entendait tomber à terre; au surplus, ne pouvant plus rien sur elle, ils firent périr son fils cadet. Elle fut favorisée de visions prophétiques. Un troisième prêtre lui fit des offres de mariage qu'elle repoussa avec indignation. Elle mourut le 14 décembre 1220. Son fils l'enterra contre le mur de l'autel de Saint-Etienne, et, sept ans après, il la transféra dans la chapelle Saint-Gilles.

La vie de Jean n'est pas moins merveilleuse que celle de sa mère. Outre celle-ci, qu'il aime d'un amour sans pareil,

(1) « Hæc est illa mulier quæ odore mirifico replebit ecclesias, quando in eis de ea legentur in posterum plurimæ lectiones » (V. O., I, 17, p. 223). C'est-à-dire qu'ils prophétisaient qu'Odile serait canonisée et aurait son office.

il s'attache aux jeunes garçons qui ont été confiés à ses soins, et l'histoire de sa tendresse paternelle pour eux, du succès ou de l'échec de l'éducation qu'il leur donne, remplit plus d'une page du livre. Revenant sur ses pas pour reprendre divers faits de l'enfance et de la première jeunesse de son héros, l'auteur groupe un certain nombre d'anecdotes tendant à établir que des présages et des indices surnaturels avaient annoncé que Jean serait évêque. Il nous le montre aussi jouissant de toute la confiance de Hugues de Pierrepont : c'est sur son conseil que ce prélat se serait décidé à ne pas accepter l'archevêché de Reims et à rester fidèle à l'église de Liège. Lorsque l'évêque fut tombé malade à Huy, Jean, sur la foi d'une vieille femme douée de l'esprit prophétique, le fit exhorter à revenir à Liège s'il voulait guérir : le prélat n'en fit rien et mourut. Le saint homme eut du moins la consolation d'abrégéer par ses prières la durée de l'expiation de son évêque dans le purgatoire.

Au reste, pas plus que sa mère, Jean ne fut toujours en règle avec les lois de l'orthodoxie ni avec celles de la discipline. Il semble s'être attribué, sous ce rapport, des immunités que nous ne trouvons pas aussi légitimes que son complaisant biographe. C'est notamment sur la foi d'une vision qu'il se crut autorisé à rompre l'interdit jeté sur la ville par Jean d'Eppes. La décence ne trouve pas toujours son compte dans les anecdotes dont il est le héros. Ici, on nous raconte l'histoire d'un mari qu'il empêche de remplir son devoir conjugal; là, c'est celle d'une femme hystérique qui déclare qu'elle sera soulagée lorsqu'elle aura embrassé le saint homme, et à qui celui-ci accorde bénévolement la satisfaction de son envie. Et puis ce sont toujours des diableries à n'en pas finir; le pauvre homme est excédé; les démons font un bruit d'enfer autour

de sa cellule et jusque sur son toit; par-fois, armé d'une longue gaule, il frappe le plafond de sa cellule pour les effrayer et les mettre en fuite <sup>(1)</sup>. Il ne devait connaître le repos que dans le tombeau. Il mourut le 30 août 1241 à l'âge de 55 ans, après avoir eu une dernière vision dans laquelle Hugues de Pierrepont, délivré du purgatoire avec trois cents compagnons, grâce à ses prières, lui apprit qu'ils n'entreraient tous ensemble au paradis qu'avec lui. Sa mort était ainsi le prix de leur salut, et lui-même raconta cette vision à son biographe.

Tel est le résumé succinct des deux premiers livres de la *Vie d'Odile et de son fils le prêtre Jean*. Il semblerait qu'après avoir ainsi suivi son héros depuis le berceau jusqu'à la tombe, le biographe puisse considérer sa tâche comme terminée. Il n'en est rien. Revenant sur ses pas dans le livre troisième et dernier, il imagine maintenant de compléter l'idée qu'il nous a laissée de cet homme merveilleux, en nous faisant admirer plus encore, en lui, un voyant et un prophète, à qui ses visions apprennent d'avance ou à distance tous les événements importants qui se passent dans son pays. C'est l'histoire de la guerre du duc de Brabant contre la principauté, du pillage de Liège par les troupes brabançonnnes, et de la glorieuse revanche des Liégeois à la bataille de Steppes, qui lui en fournit l'occasion. Il n'est pas un épisode petit ou grand de cette histoire que Jean n'ait connu d'avance par ses visions, et rien de plus monotone que la manière dont notre auteur coud chaque fois son anecdote surnaturelle au récit des événements. Mais cette partie de l'ouvrage n'en est pas moins très intéressante, parce qu'elle contient le récit singulière-

(1) *Vit. Odil.*, I, 10, p. 274.

ment attachant et vivant de l'histoire de Liège au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Si déjà, dans les deux premiers livres, l'auteur nous a plus d'une fois récompensés de notre patience en intercalant des pages du plus vif intérêt sur les annales de son pays, dans ce livre III, il devient plus libéral encore, et c'est une vraie histoire de la guerre de Steppes qu'il nous donne : détachez les épisodes visionnaires, et vous vous trouvez en présence d'une narration de première valeur. Et l'opération est d'une facilité élémentaire. Chaque fois, l'épilogue merveilleux du récit historique se présente comme une addition faite après coup, et la ligne de la soudure est nettement accusée. Au reste, ce bizarre mélange de mysticisme maladif et d'historiographie sérieuse alternant, en quelque sorte, par tranches d'inégale étendue, est comme la caractéristique de l'ouvrage dont je viens de présenter un rapide aperçu. On le dirait composé par deux auteurs, dont l'un serait un historien sobre et consciencieux, et l'autre un proche parent de Césaire d'Heisterbach et de Thomas de Cantimpré, ses contemporains.

## CHAPITRE II

### Le *Triumphus Sancti Lamberti in Steppes*.

Je dirai maintenant d'emblée au lecteur la conclusion à laquelle je suis arrivé au sujet du *Vita Odiliae*. Ce n'est pas un ouvrage unique, ni l'œuvre d'un seul homme. C'est une compilation ou du moins un ouvrage hybride formé par la juxtaposition, ou pour mieux dire par la soudure à peine déguisée de deux écrits d'auteurs et d'époques différents : le *Vita Odiliae*, qui fut écrit en deux livres, vers 1251, par

un chanoine anonyme de Liège, et le *Triumphus Sancti Lamberti in Steppes*, composé, on le verra, pendant le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, par un historiographe resté inconnu jusqu'à présent.

L'auteur de la soudure, c'est celui du *Vita Odiliae* lui-même. Cet écrivain, qui écrivait au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, trouvant dans quelque bibliothèque, où probablement il était oublié, un remarquable mémoire sur la guerre de Steppes, imagina d'en faire, après l'avoir dûment interpolé, la continuation de sa biographie. C'est ce qui ressort de plusieurs passages de ses livres I et II, où il annonce comme racontés dans son livre III des événements dont, en effet, nous trouvons le récit dans le *Triumphus* (1). C'est ce qu'établit encore la précaution qu'il prend d'intercaler dans le *Triumphus* deux passages où il fait dire à l'auteur de celui-ci qu'il a également écrit les livres I et II (2). Il a donc, comme nous en jugerions aujourd'hui, perpétré un acte de véritable piraterie littéraire au détriment de l'auteur du *Triumphus*. En s'annexant son ouvrage, il s'est annexé aussi sa personnalité littéraire et a dérouté pour longtemps la critique. Je me hâte d'ajouter qu'un méfait de ce genre n'était pas au XIII<sup>e</sup> siècle aussi grave qu'il le serait aujourd'hui. Les idées sur la propriété littéraire étaient loin alors d'avoir la netteté rigoureuse qu'elles ont acquise de nos jours, et l'auteur du *Vita Odiliae* pensait si peu

(1) Ces passages, que nous avons déjà cités p. 126, note 2, sont : *Vita Odiliae prolog.*, p. 200; II, 4, p. 257; II, 13, *in fine*, p. 287. Il y faut ajouter II, 5 : « de quâ in fine opusculi aliquid proposui memorandum » (allusion à l'interpolation du chapitre 19 du *Triumphus*).

(2) *Triumphus*, c. 5 (*MGH.*, t. XXV, p. 177, 50). et c. 19 (*op. cit.*, p. 190, 38).

à tirer vanité du travail d'autrui qu'il a oublié de signer le sien.

Rien de plus facile à constater, je l'ai déjà dit, que le travail de soudure dont il s'agit. L'éditeur Heller, à son insu, a sous ce rapport facilité singulièrement la tâche de la critique en imprimant en petit caractère les parties du livre III qui contiennent les visions de Jean, en grand caractère les parties qui ont une vraie valeur historique (1). Au premier coup d'œil jeté sur les pages ainsi travaillées, il apparaît à toute évidence, pour tout lecteur averti, que ces visions ne sont autre chose que des interpolations, souvent maladroitement, interrompant le récit de la manière la plus fâcheuse : enlevez-les, et le récit se continue avec une limpidité parfaite et sans lacune. Vous avez alors, dans ce livre III, un ouvrage entièrement indépendant, jusqu'au point qu'il a sa préface à lui, attestant à elle seule qu'il n'est pas la continuation d'un autre. L'unité en est parfaite, l'ordonnance très judicieuse, la composition littéraire irréprochable.

Je crois utile, pour rendre ceci palpable, d'offrir ci-dessous au lecteur un aperçu complet des interpolations dues à l'auteur du *Vita Odiliae*.

PRÉFACE. Le dernier membre de phrase (*quantaque*

---

(1) Il y a cependant lieu de faire remarquer qu'au chapitre 6, p. 178, Heller emploie le petit caractère pour les prières que le chapitre de Saint-Lambert disait tous les jours au milieu du temple, dans l'intervalle entre le pillage de cette église par le duc de Brabant et sa réconciliation. Ces prières appartiennent au texte du *Triumphus* et ne sont nullement une interpolation de l'auteur du *Vita Odiliae*. D'autre part, il est un certain nombre de menues interpolations que Heller a imprimées en caractères ordinaires.

*similitudine visiones predictis respondeant, quas servis suis Dominus, hoc est matri et filio, dignatus est revelare*) est une interpolation qui a fait disparaître deux ou trois mots finals, probablement, *diligenter enarrare*.

CHAPITRE I. Il est intact.

CHAPITRE II. La partie imprimée en petit caractère par Heller, et qui va depuis *nichilominus quod latebat homines* jusqu'à la fin, est une interpolation.

CHAPITRE III. Il est intact.

CHAPITRE IV. Les lignes 43-45 (*beati etiam Nicolai criptulam necnon et beati Egidii basilicam, in qua mane homo sanctus Deo patri filium immolans, sese pariter cum eo mactaverat, totus in lacrimis liquefactus*) sont une interpolation : il s'agit de montrer que la chapelle qui était le bénéfice du saint homme a profité de l'immunité dont il était favorisé.

CHAPITRE V. Est tout entier interpolé.

CHAPITRE VI. Est intact ; il faut même remarquer que la partie imprimée en petit caractère par Heller est de l'auteur du *Triumphus*, comme tout le reste du chapitre, et cette abondance de citations bibliques, fournissant à l'écrivain les paroles avec lesquelles il déplore le malheur de Liège sur le ton des prophètes pleurant les malheurs de Jérusalem, est entièrement dans le goût du temps.

CHAPITRE VII. Est intact.

CHAPITRE VIII. Est tout entier interpolé.

CHAPITRE IX. La demi-ligne 30 (*quod et ipsum servo suo Dominus preostendit*) est une interpolation.

CHAPITRE X. Les trois passages imprimés par Heller en petit caractère sont une interpolation <sup>(1)</sup>.

CHAPITRE XI. Les deux passages imprimés en petit caractère par Heller, pages 182 et 183, sont des interpolations. De même, page 184, la ligne 28 (*quod viro Dei per visum primo mane fuerat preostensum*).

CHAPITRE XII. Est intact.

CHAPITRE XIII. Les deux passages imprimés en petit caractère par Heller sont des interpolations. De même, page 186, les lignes 12-14 (*a quâ vir Dei opprimi refugiens, prout ipse previderat, ascendit in lapidem, ipsas reliquias disponi et per ordinem, ubi erant antiquitus, considerans relocari*).

CHAPITRE XIV. Les deux passages imprimés en petit caractère par Heller sont des interpolations.

CHAPITRE XV. Sont interpolés :

1° L'incise : « *sicut vir Dei previderat nocte,* » page 187, ligne 25;

2° Le passage imprimé en petit caractère par Heller, page 187, lignes 45 et suivantes (*Porro — — — optime galeatus*);

3° La dernière phrase du chapitre p. 188, ligne 26.

CHAPITRE XVI. A part les cinq premières lignes se terminant à : « *Et de his predicta sufficient,* » tout ce chapitre est une interpolation.

CHAPITRE XVII. Tout ce chapitre est une interpolation.

CHAPITRE XVIII. Même observation, excepté pour la dernière phrase, qui est de l'auteur du *Triumphus*.

(1) Peut-être faut-il en dire autant des lignes 8-12 : « *erat autem — — — inter sompnum* » du même chapitre, mais je n'oserais l'affirmer.

CHAPITRE XIX. Les deux grands passages imprimés en petit caractère sont des interpolations.

Il faut encore ajouter :

a) Page 190, ligne 38, les mots : « *prout in libro descriptimus precedenti* »;

b) Ligne 40, les mots : « *et ipse homo Dei, sicut in visu previderat, de predictis clerum argueret* »;

c) La fin du récit, imprimée en grand caractère (*et licet, prout dictum est, diu pependit in dubio, vicit tamen demonum nequitiam viri Dei precum instantia. Omnisque quam de predictis viderat, secundum suum ordinem visio consummata est, cooperante eo qui servo suo per spiritum futura ostenderat, Spiritus ipse Deus, qui cum Patre et Filio vivit et regnat per infinita secula*).

Si le lecteur veut prendre la peine de contrôler ces indications et lire d'un seul tenant le texte ainsi épuré par moi, il s'apercevra qu'il a sous les yeux un document historique du meilleur aloi, sûr, sobre et bien informé.

Ce document est sorti, au surplus, de la plume d'un contemporain.

Au chapitre 6, après avoir raconté l'insolence des abbés brabançons, qui se moquèrent de l'excommunication lancée par l'évêque contre leur duc, l'auteur écrit : « Nous les avons vus plus tard (ces abbés), dans le chapitre de notre cathédrale, confus et humiliés, qui pliaient les genoux et qui, baignés de larmes, obtenaient à peine d'échapper à la dégradation canonique <sup>(1)</sup>. » Il s'agit ici de l'amende hono-

(1) « *Vidimus illos postea in nostro majoris ecclesie capitulo confusos nimium et abjectos; flectentesque genua et perfusi lacrimis vix poterant obtinere, quin a propriis deberent ordinibus degradari* » (*Triumphus*, c. 6 [MGH., t. XXV, p. 178]).

nable que le duc vint faire, dès 1214, à Saint-Lambert, et dont notre auteur parle en témoin oculaire. On voit en outre, par ce passage, qu'il était un dignitaire de cette église, un chanoine tout au moins. Quel autre, au surplus, eût eu communication ou seulement connaissance, dès cette date, des précieux diplômes relatifs à Moha, qui étaient conservés aux archives de Saint-Lambert? Les chanoines de cette cathédrale pouvaient seuls pénétrer dans ce précieux dépôt, et il leur fallait une autorisation expresse pour en emprunter le moindre document <sup>(1)</sup>.

L'ouvrage dut voir le jour après la mort de Hugues de Pierre pont, qui arriva le samedi saint de l'année 1229. L'auteur parle de ce prélat comme d'un défunt <sup>(2)</sup>, et, au surplus, avec une liberté qu'il n'aurait certes pu se permettre si Hugues avait encore été de ce monde. Lors de l'invasion du pays de Liège par le duc de Brabant, Hugues, découragé au dire de notre historien, voulait fuir la principauté et retourner chez lui, et ce fut l'archidiacre Thomas qui lui remonta le moral <sup>(3)</sup>. Plus loin, il nous montre le prélat qui, revenant de la victoire de Steppes, force les défenseurs de la tour de Hannut à capituler, mais la laisse dans leurs mains, ce qui, ajoute-t-il, fut l'occasion d'un grand scandale <sup>(4)</sup>. Enfin, et ceci me semble décisif, il n'hésite pas à accuser Hugues de s'être laissé corrompre à prix d'argent par le comte de Flandre, pour détourner

(1) Voir BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Le Cartulaire de l'église de Saint-Lambert*, introduction, t. I<sup>er</sup>, p. xxvii-xxviii.

(2) « Erat autem tunc temporis Hugo, vir magnus, ex regali prosapia, Leodiensi ecclesie presidens » (*Triumphus*, c. 1, p. 172, 35).

(3) *Triumphus*, c. 3, p. 175.

(4) « Quos quia a turri non expulit, factum est illi in scandalum » (*Triumphus*, c. 12, p. 185).

du duché de Brabant l'invasion projetée par le roi de France. Les chanoines de Liège auraient été si indignés qu'ils auraient à peine laissé l'évêque, à son retour, entrer dans la cathédrale. « Fermez la porte de l'église, leur fait-il dire, à ce prince qui, pour de l'argent, n'a pas voulu couronner la victoire que Dieu nous avait accordée par les mérites de notre patron <sup>(1)</sup>. »

En voilà assez, je pense, pour me permettre de conclure que l'ouvrage ne vit pas le jour avant la mort de Hugues de Pierrepont. Je me hâte d'ajouter qu'il aura été publié immédiatement après. En effet, à partir de 1229, nous perdons toute trace de Hervard; de plus, la précision et le nombre des détails dans lesquels entre l'auteur nous forcent à croire qu'il aura travaillé sur des notes prises par lui au lendemain des événements. Peut-être même que tout l'ouvrage était terminé avant 1229, et qu'en le publiant il se borna à en reviser la rédaction et à ajouter l'épisode compromettant pour la réputation de Hugues de Pierrepont. C'est d'ailleurs, comme on le voit par la préface <sup>(2)</sup>, à ses confrères du chapitre de Saint-Lambert qu'il adresse son travail, et l'on sait que ce chapitre n'avait pas gardé un trop bon souvenir du prélat, contre lequel il avait défendu avec une grande vivacité ses privilèges.

Pour bien apprécier le *Triumphus*, il faut le contrôler au moyen des renseignements très circonstanciés fournis sur les mêmes événements par les *Annales* de Renier de Saint-

(1) *Triumphus*, c. 13, p. 185.

(2) Et aussi par cette ligne du chapitre 18 : « His obmissis, qualiter apud Leodium superius descripte victorie inolevit memoria, dum vobis non displiceat mihi non erit tedio vestre qualicumque calamo exponere sanctitati. »

Jacques. Ce dernier, qui a écrit au jour le jour, à partir de 1194 jusqu'en 1230, nous offre de la guerre avec le Brabant un récit parallèle à celui du *Triumphus* et ayant à peu près les mêmes proportions. Or, les deux écrits concordent si bien que Heller, qui s'en est aperçu, croit ne pouvoir expliquer cet accord que par le recours à une source commune (1). Cette explication sent trop l'école, et il est, *a priori*, peu probable que la concordance de deux récits contemporains des faits doive s'expliquer autrement que par leur sujet et par leur caractère même. C'est ce qu'un examen comparatif nous permettra d'établir facilement.

Notons tout d'abord que le *Triumphus* et Renier ne font jamais la moindre allusion à une source écrite quelconque. Quelle serait d'ailleurs cette source, qu'il faudrait admettre, pour le *Triumphus*, antérieure tout au moins à 1229, et, pour Renier, dater presque du jour même des principaux événements? Renier écrit en quelque sorte sous la dictée des faits; il n'attend pas même la fin de l'année pour consigner ses observations; il ne peut donc être question pour lui d'une source écrite. A la vérité, c'est lui qui nous l'apprend, il était absent du pays lors de la guerre de Steppes, ayant été envoyé par son abbaye sur les bords de la Moselle, apparemment pour y administrer les domaines que Saint-Jacques possédait dans cette région. Mais, à son retour, il a eu bien soin de s'informer exactement auprès de personnes dignes de foi qui avaient joué un rôle dans les événements ou qui les avaient vus de près (1). C'est ainsi que le nombre des victimes tombées à

(1) *MGH.*, t. XXV, p. 183.

(2) « Is omnibus non interfui, set a veridicis relatoribus audivi qui interfuerunt, quia eodem tempore eram Moselle constitutus in fratrum procuratione » (*Annales*, 1213).

la bataille de Steppes lui est garanti par une autorité qu'on récusera difficilement, je veux dire les fossoyeurs qui les mirent en terre (1). C'est de première main aussi qu'il tient ses renseignements sur d'autres faits contemporains étrangers au pays de Liège (2).

On ne peut donc pas admettre que Renier ait eu une source écrite, et la conjecture de Heller doit être écartée. On pourrait soutenir, à la vérité, que l'auteur du *Triumphus* a consulté et utilisé Renier, puisque le *Triumphus* semble avoir été composé après 1229, et que nous voyons que Renier s'arrête en 1230. Mais cette hypothèse, conciliable à la vérité avec la chronologie, n'en n'est pas pour cela plus digne de foi. Comme l'atteste une simple comparaison des deux documents, leur accord provient et de l'identité du sujet et de la rare exactitude des deux narrateurs, mais leurs nombreuses dissemblances de détail sont dues à la différence de leurs bailleurs de renseignements, ainsi que de leur manière d'observer et de se laisser impressionner par les événements. Grâce à cette circonstance, nous possédons de la guerre de Steppes deux narrations également précieuses, se confirmant mutuellement là où elles sont d'accord, se complétant là où elles divergent et ne se contredisant que sur un petit nombre de détails accessoires. Il serait oiseux d'insister; ce que je viens d'en dire est fondé sur une minutieuse étude des

(1) « Sicut ab eis audivimus, qui eos tumulaverunt, veridica relatione » (*Annales*, 1213).

(2) Par exemple, les miracles opérés en 1213 dans l'église Saint-Aubain de Namur par le feu comte Philippe le Noble lui sont attestés par des témoins oculaires : « Sicut qui viderunt et audierunt testantur » (*Annales*, 1213).

deux sources, que chacun peut refaire s'il le veut, et des éléments de laquelle je crois inutile d'encombrer le présent travail. Je me bornerai, pour ne pas forcer le lecteur à me croire sur parole, à lui mettre sous les yeux l'analyse comparative du principal épisode raconté par les deux narrateurs; on y verra que, toujours d'accord entre eux dans les grandes lignes, parce qu'ils sont tous les deux exacts et consciencieux, ils racontent d'ordinaire les mêmes faits avec des détails différents, contiennent chacun des épisodes qui manquent à l'autre, et enfin se contredisent parfois en certains détails. Rien ne saurait mieux établir leur indépendance réciproque.

*Triumphus.*

## RENIER.

40. L'évêque vient à Huy, où il a mandé les gens de Dinant et de Fosse, exhorte la population à secourir Liège et revient dans cette ville.

Le lendemain matin, il fait sonner les cloches du ban, et les Liégeois sortent en armes.

Le duc campe à Xhendremale.

L'évêque, voyant son armée si petite (elle ne compte que 30 chevaliers) renvoie le prêtre Renier dans la ville pour faire prier.

L'évêque vient à Huy la nuit et exhorte la population. Les Hutois et les Dinantais viennent le lendemain matin se joindre aux Liégeois.

L'armée du duc se retire en apprenant l'arrivée de l'évêque, mais pille sur son chemin.

Les Dinantais, les Hutois, les Fossois viennent par le Publémont rejoindre l'armée liégeoise.

L'armée liégeoise voudrait attaquer les Brabançons, mais on le lui défend tant que n'est pas encore arrivé le comte de Looz, qui réunit son armée à Brusthem.

Thierry de Walcourt s'indigne de la fuite et du pillage des Brabançons. L'évêque encourage les siens. Le duc Henri d'Ardenne (Limbourg), oncle du duc de Brabant, et d'autres cherchent à les décourager.

Sont dans l'armée liégeoise : le duc Henri d'Ardenne (Limbourg), bon à rien; Thierry de Rochefort, Hugues de Florennes, Arnoul de Morialmé, avec un petit nombre de ceux de Dommartin.

L'évêque mande au comte de Looz, qui est à Montena-



ken, de le rejoindre le lendemain matin.

Les Liégeois campent à Glons sur le Geer et apprennent que les Brabançons campent à Steppes.

11. Les Liégeois s'ébranlent à minuit et rencontrent le comte de Looz au crépuscule. Les deux princes s'embrassent en pleurant.

On arrive à Steppes : les Brabançons, par trois reprises, poussent de grands cris auxquels l'évêque défend aux Liégeois de répondre.

L'évêque donne l'absolution à son armée agenouillée, et lui adresse des paroles d'encouragement. Les Bra-

Pendant que le comte de Looz campe à Brusthem, les Liégeois campent à Lens sur le Geer. Il est décidé entre l'évêque et le comte que les deux armées s'ébranleront à minuit et se rencontreront à Steppes.

Un Liégeois à cheval et un envoyé du comte de Looz ont, chacun de son côté, sommé le duc d'attendre l'évêque de Liège qui vient le combattre.

[Les Liégeois répondent aux cris des Brabançons par des cris plus forts; on se jette mutuellement de la poussière dans les yeux] <sup>(1)</sup>.

Mêmes faits racontés, mais sans mention de l'exhortation de l'évêque, et plus brièvement.

(1) Les passages entre crochets sont ceux qui, dans le texte de Renier, ne figurent pas dans l'ordre où je les mets ici, pour les rapprocher des passages parallèles du *Triumphus*.

bançons se moquent des Liégeois.

Guillaume, frère du duc de Brabant, exhorte vainement son frère à donner satisfaction à l'évêque.

Le duc range son armée sur la colline et la place de manière à ce que les Liégeois aient le soleil en face.

Mais un nuage vient couvrir le soleil tant que dure la bataille.

Le duc change d'armes pour pouvoir mieux fuir le cas échéant.

Le duc ordonne à cinq des siens de tuer le comte de Looz.

L'armée liégeoise est petite; sur 500 chevaliers hesbignons elle en compte une quinzaine.

Thierry de Walcourt range les Liégeois en ordre de bataille.

Mesures de défiance qu'il prend vis-à-vis des cheva-

Même récit.

[Le duc change d'armes avec Henri de Huldeberghe.]

Le duc exhorte les meilleurs de son armée à tuer le comte de Looz.

Ordre de bataille des Liégeois : d'une part le comte de Looz avec les siens; de l'autre, Thierry de Rochefort avec les Dinantais; au centre, les Liégeois avec les Hutois et le reste de l'armée.

liers, qui sont au premier rang, et que les fantassins placés derrière eux doivent empêcher de fuir.

Les Brabançons attaquent; trois fois le comte de Looz est renversé de cheval; il est relevé une première fois par son frère Henri, puis par un Liégeois qui, d'abord, manque de le tuer, le prenant pour un Brabançon.

Le duc Henri d'Ardenne (Limbourg), traître à la cause liégeoise, pousse le cri de *sauve qui peut*.

Il est démasqué par le comte de Looz.

Toutefois il parvient à donner la panique aux troupes lossaines, qui se débloquent.

Les Brabançons sont mis en fuite. Plus de trois mille sont tués.

Les Liégeois refusent de

Le comte de Looz, poussant son cri de guerre, s'enfonce dans les rangs des Brabançons, et tout le poids de la lutte pèse sur lui. Son frère Henri, prévôt de Maestricht, l'aide à remonter à cheval; le porteur des armes du duc de Brabant est tué. Pendant ce temps, Thierry de Rochefort fait un grand carnage des Brabançons; de même font les Liégeois avec les Hutois.

Même fait.

Même fait.

Même fait.

faire quartier. Le duc de Brabant fuit; poursuivi par un Liégeois, il est sauvé par le traître Lambert de Huy, qui tue ce soldat.

Les Liégeois donnent la chasse aux Brabançons jusqu'à *Capellivilla* et à Hallet.

Le duc arrive à Louvain, où les femmes lui demandent ce qu'il a fait de leurs parents, puis à Tirlemont, pillant son propre pays pour enlever les dépouilles aux Liégeois <sup>(1)</sup>.

Les Lossains, qui avaient fui, reviennent sur leurs pas, et sur le champ de bataille abandonné pillent les morts. [Même fait raconté plus haut.]

### CHAPITRE III.

#### *L'archidiacre Hervard.*

Maintenant que nous avons dégagé l'œuvre et que nous l'avons restituée à sa date, il nous reste à en trouver l'auteur. Mais cette tâche n'en est plus une, depuis ce double travail. Il n'existe pas, désormais, l'ombre d'une raison pour refuser d'ajouter foi aux écrivains qui nous

(1) On voit ici que l'auteur du *Triumphus* est distrait puisqu'il intervertit l'ordre dans lequel le duc arrive à Tirlemont et à Louvain.

font connaître la paternité de l'écrit, et leur témoignage, éclairé par ce que nous venons d'établir, acquiert une netteté, une force, une clarté extraordinaires. Relisons Albéric de Troisfontaines parlant de la victoire de Steppes : « A l'occasion de cette victoire, un archidiacre de Liège, maître Hirnard, écrivit, dit-on, sous forme de chronique, un ouvrage racontant exclusivement ce qui s'était passé de son temps, et dans lequel il en offre un récit consciencieux. »

Et, d'autre part, un vieux catalogue de la bibliothèque de l'église Saint-Paul, au XIV<sup>e</sup> siècle, n<sup>o</sup> 239 : « Deux cahiers de papier de l'archidiacre Hervard de Liège à l'évêque Hugues de Pierrepont sur l'empereur Frédéric, sur ses fils Henri et Philippe, sur le duc de Brabant Henri, sur son frère Albert, élu et consacré évêque de Liège, et sur son martyr (1). »

Laissant de côté la partie de cette notice qui est relative à l'évêque saint Albert, sur lequel je reviendrai plus loin, j'en retiens seulement que le personnage appelé là Hirnard, ici Hervard, et présenté comme auteur d'un récit où est mis en scène le duc de Brabant Henri, n'est incontestablement qu'un seul et même personnage.

La leçon Hirnard dans Albéric est d'ailleurs le résultat d'une de ces innombrables confusions causées, dans les manuscrits du moyen âge, par la ressemblance des lettres

(1) « Duo sexterni papirii Hervardi archidiaconi Leodiensis ad Hugonem de Petraponte episcopum Leodiensem de Frederico imperatore ac Henrico et Philippo liberis suis et Henrico duce Lovaniensi, Alberto suo fratre, electo confirmato Leodiensi et ejus martyrio seu miserabili exitu » (ST. BORMANS, dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, 1866, p. 235. Cf. PERTZ, *Archiv*, t. X, p. 224).

n et v; c'est bien Hervardus qu'il faut lire, et du coup nous retrouvons dans le personnage nommé par Albéric une vieille connaissance, car un archidiacre de Liège, Hervard, nous est connu par Mabillon, qui a publié une lettre de lui, dont il sera reparlé tout à l'heure (1).

D'autre part, les diplômes de Liège nous font connaître un maître Hervard, archidiacre, qui apparaît avec cette qualité de 1209 à 1227, dans des actes de 1213, de 1218, de 1219, de 1220, de 1221, de 1224, de 1225 et de 1227.

Aucune source ne nous renseigne sur l'année de son décès, mais nous en connaissons le jour, grâce à l'obituaire de Saint-Lambert, qui le fixe au 2 mai; le chapitre touchait pour l'exonération de son anniversaire 8 1/2 muids d'épeautre sur 2 bonniers de terre situées à Fexhe-le-Frèreuse (2).

Nous possédons de l'archidiacre Hervard une lettre écrite à son parent le chanoine G., de Laon, pour lui recommander Guibert Martin, de Gembloux. Cette lettre, si notre hypothèse de tout à l'heure est fondée, n'est pas antérieure à l'automne de 1209, puisque Hervard y prend le titre d'archidiacre, qu'il ne portait pas encore le 21 septembre de cette année. S'il en faut croire le P. Delehaye, Hervard se serait borné à signer cette lettre, qui aurait été rédigée par Guibert Martin lui-même; le savant hollandiste

(1) MABILLON, *Analecta*, pp. 480-481. Cf. *Analecta Bollandiana*, t. VII.

(2) « VI NON MAII, Commemoratio fratrum nostrorum Hugonis nostri prepositi, Amalrici presbiteri, Sicconis diaconi, Hervardi archidiaconi nostri, pro que habemus duo bonuaria terre apud Fehe le Fraroise; solventur octo modii et dimidius spelte » (*Liber commemorationum ecclesie Leodiensis*, aux Archives de l'État, à Liège).

croit trouver la preuve de cette allégation dans la frappante identité de style des autres écrits de Guibert Martin et de la lettre elle-même (1).

Il vaut la peine, puisque le personnage dont nous exhumons ici la mémoire prendra place désormais parmi les principaux historiographes liégeois, de dresser, avec toute l'exactitude possible, l'état civil et le *curriculum vite* de l'archidiacre Hervard. Né peut-être à Fosse (2), Hervard avait conquis sans doute dans une université son titre de maître — nous dirions aujourd'hui de docteur — et il était dès 1209 en possession d'un canonicat de Saint-Lambert. C'est en cette qualité qu'il fut délégué pour aller à Mons régler les intérêts de son chapitre, à qui il fit restituer la terre de Villers-l'Évêque usurpée, semble-t-il, par le prévôt de Sainte-Waudru. L'acte qu'il y passa est du 21 septembre 1209; de retour à Liège après cette date, il apparaît, dès le cours de la même année, avec le titre d'archidiacre. Nous voyons qu'en 1227 il ajoutait à cette dignité celle de prévôt de la collégiale de Saint-Jean Évangéliste, à Liège.

Il paraît être mort cette même année dans la première quinzaine de juin, car nous le trouvons encore en fonctions comme prévôt de Saint-Jean dans un acte daté de ce mois, tandis que dans un autre document, daté du 16, c'est l'archidiacre Raoul qui signe en cette qualité. Dans tous les cas, le diplôme de juin 1227 est le dernier qui fasse mention de l'archidiacre Hervard.

Mais, s'il en est ainsi, à quelle date devons-nous placer la composition de *Triumphus*? Nous avons vu tout à l'heure

(1) *AB.*, t. VII, p. 271.

(2) Voir ci-dessous l'acte de 1209.

que cet ouvrage parle de Hugues de Pierrepont († 1229) comme d'un défunt, et avec une liberté qu'un archidiacre n'aurait pu se permettre du vivant de ce prince. Si je ne me trompe, l'auteur l'écrivit à un moment où le chapitre était brouillé avec Hugues de Pierrepont, et le garda en portefeuille pour le publier après la mort de ce dernier : ainsi s'expliquerait qu'il en ait parlé comme d'un défunt. Seulement, à ce qu'il paraît, les calculs de Hervard furent déjoués : ce ne fut pas l'évêque, mais lui-même qui fut appelé à quitter ce monde, et son livre, resté inédit, retomba dans l'oubli, jusqu'à ce qu'un flibustier littéraire eut la bonne fortune de le rencontrer et put, sans trop de danger, s'en emparer comme d'un bien sans maître.

Voici, d'ailleurs, pour plus ample information, un aperçu des sources diplomatiques qui m'ont aidé à jalonner la biographie de l'archidiacre Hervard.

1208. *Mag. Herward, mag. ecccl. canon. Arch. Abtey.*  
 1209. Maître Hervard, de Fosse, est témoin d'un acte de Hugues de Pierrepont pour l'abbaye du Val-Saint-Lambert. *Ms. pour Alvin (L'avalid)*

SCHOONBROODT, *Inventaire analytique des archives de l'abbaye du Val-Saint-Lambert-les-Liège*, t. 1<sup>er</sup>, p. 16, n° 35.

1209, 21 septembre, Mons. Maître Hervard, chanoine de Liège (*magister Herwardi canonicus leodiensis*), avec les abbés de Lobbes et de Bonne-Espérance, fait savoir que le prévôt de Sainte-Waudru, à Mons, renonce en faveur des chanoines de Saint-Lambert, à Liège, à l'église de Villers-l'Évêque.

BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. 1<sup>er</sup>, p. 161.

1209, après le 21 septembre, Liège. Hervard, archidacre, est témoin de l'acte par lequel Jean, prévôt du chapitre de Saint-Lambert, accorde l'église de Villers-l'Évêque à Gislebert de Mons.

BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. 1<sup>er</sup>, p. 162 (où il faut lire : *Gisleberto preposito de Mons* et non de *Mour*).

1243, Liège. Maître Hervard, archidiacre, est témoin de l'accord de l'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont, avec Gautier Berthout, au sujet de leurs droits respectifs à Malines.

BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 170.

1248. Hervard, archidiacre, assiste au synode général.

Cartulaire de l'abbaye d'Aywiè'es, aux Archives du royaume, à Bruxelles, *Cartulaires et manuscrits*, n° 78, fol. 14v.

1249, 14 février (1). Hervard, archidiacre, est témoin à un acte d'Hugues de Pierrepont, évêque de Liège.

BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 187.

1220. Hervard, archidiacre, est témoin d'un acte du chapitre de Saint-Lambert de Liège.

BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 194.

1221, Liège. Maître Hervard, archidiacre, est témoin d'un acte de Hugues de Pierrepont.

SCHOONBROODT, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Martin, à Liège*, p. 7, n° 18. *Text des BIAL XXXII, 264*

(1) Il faut garder à cet acte la date de 1249, attendu qu'il est daté d'après le style de Noël.

1224, avant le 26 avril. Hervard, archidiacre de Liège, est choisi pour arbitre entre le chapitre de Saint-Lambert et un chanoine de celui-ci.

BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 205.

1224, 26 avril. Hervard, archidiacre, et les autres arbitres rendent leur sentence dans la cause ci-dessus.

BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 205.

1225, 22 juillet, Liège. Maître Hervard, archidiacre, est témoin d'un acte.

J.-J. DE SMET, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 700.

1227, janvier. Hervard, prévôt de l'église Saint-Jean Évangéliste, à Liège, passe un acte au nom de cette église.

Chartes originales de l'église Saint-Jean aux Archives de l'État, à Liège.

1227 (avant le 16) juin, Liège. Maître Hervard, archidiacre, est témoin d'un acte.

BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 236.

1227, 16 juin. Raoul, archidiacre de Liège et prévôt de l'église Saint-Jean l'Évangéliste, à Liège, passe un acte au nom de cette église (1).

Chartes originales de l'église Saint-Jean Évangéliste, aux Archives de l'État, à Liège.

(1) Il faut se garder de confondre cet archidiacre avec un autre du même nom, qui fut comme lui prévôt de Saint-Jean (et de Saint-Paul), et que nous trouvons en cette dernière qualité dans des actes de 1182, 1196, 1198 et 1199 (THIMISTER, *Cartulaire de l'église Saint-Paul*).

## CHAPITRE IV.

*L'archidiacre Hervard et le Vita Alberti.*

Nous n'en avons pas fini avec l'archidiacre Hervard.

Un renseignement peu connu, que j'ai déjà reproduit plus haut, va élargir singulièrement la place que prend cet écrivain dans l'historiographie liégeoise. Reprenons le passage du catalogue de la bibliothèque de l'église Saint-Paul de Liège, que j'ai cité plus haut. Sous le n° 239, nous y lisons ce qui suit :

« *Duo sexterni papirii Hervardi archidiaconi Leodiensis ad Hugonem de Petraponte, episcopum leodiensem, de Frederico imperatore ac Henrico et Philippo liberis suis et Henrico duce Lovaniensi, Alberto suo fratre electo confirmato Leodiensi et ejus martyrio seu miserabili transitu* (1). »

Donc, au XIV<sup>e</sup> siècle, il existait, dans la bibliothèque de l'église Saint-Paul de Liège, un ouvrage historique dû à l'archidiacre Hervard, dédié à l'évêque Hugues de Pierrepont, et dans lequel il était parlé des empereurs Frédéric Barberousse, Henri VI et Philippe de Souabe, du duc de Brabant Henri I<sup>er</sup> et de l'évêque de Liège, saint Albert de Louvain. Quel est cet ouvrage? Je répons sans hésiter : c'est celui qui existe encore aujourd'hui sous le titre de *Vita Alberti* dans le manuscrit 723-727 de la Bibliothèque royale de Belgique, et que Gilles d'Orval a fondu dans sa compilation historique de la même manière qu'il a fait pour le *Triumphus Sancti Lamberti in Steppes*. A première vue,

(1) Publié par ST. BORMANS dans le *Bulletin du bibliophile belge*, 1866, p. 235; cf. PERTZ, *Archiv*, t. X, p. 224.

l'identité n'apparaît pas évidente, car si le *Vita* nous parle beaucoup de Henri de Brabant et de l'empereur Henri VI, en revanche, il ne prononce le nom de Frédéric Barberousse qu'en passant (1) et il ne dit absolument rien de Philippe de Souabe. Mais cette objection s'évanouit dès que l'on a constaté avec Heller que le *Vita Alberti* est improprement appelé ainsi, et que ce n'est pas une vie de saint Albert, mais plutôt un écrit historique dont nous ne possédons que le plus important fragment (2). Le commencement et la fin de l'ouvrage sont perdus (3), et ce qui nous en reste correspond bien aux indications du catalogue de Saint-Paul. D'après celui-ci, l'écrit de Hervard était dédié à l'évêque Hugues de Pierrepont et avait, selon toute apparence, pour but de le renseigner sur ce qui s'était passé dans le diocèse pendant les années qui précédèrent immédiatement son avènement. Dans ce cas, le commencement de l'ouvrage aura encore touché l'histoire de Frédéric Barberousse, de même que la fin aura rencontré celle de Philippe de Souabe, ne fût-ce que dans les relations que ces princes ont eues avec le pays de Liège.

Divers indices semblent confirmer le curieux renseignement du catalogue de Saint-Paul. La date d'abord : l'ouvrage est contemporain de l'archidiacre Hervard; il a été écrit peu d'années après la mort de saint Albert. Puis, l'impossibilité où l'on a été jusqu'à présent de s'entendre



(1) Au chapitre 3, *MGH.*, t. XXV, p. 141.

(2) HELLER, p. 136 : « Hæc igitur Alberti episcopi gesta, quæ unus qui extat integer codex « Vita Alberti » significat, num recte sub hoc nomine in lucem proferantur, valde dubitari potest. »

(3) Au chapitre 3, p. 140, l'auteur, parlant de Mathieu de Boulogne, écrit : « qui ante Albemarie fuit, ut superius dictum est, interfectus. »

sur la personnalité de l'auteur. Ensuite, la nationalité de l'auteur. L'archidiacre Hervard est, semble-t-il, né à Fosse<sup>(1)</sup>, et l'auteur du *Vita Alberti* est wallon; il est incapable de rendre les gutturales d'un nom germanique<sup>(2)</sup> et il manifeste à deux reprises son antipathie pour les Allemands<sup>(3)</sup>. Le biographe d'ailleurs ne se fait pas connaître, et, bien qu'il entre dans le plus extrême détail, notamment sur le séjour d'Albert à Reims, jamais il ne lui échappe une seule parole de témoin oculaire. Une seule fois, vers la fin de l'écrit, il parle à la première personne, et c'est pour nous apprendre qu'il a vu une femme qui avait été guérie miraculeusement au tombeau de saint Albert à Reims, quelques jours après la mort de celui-ci<sup>(4)</sup>. Et comme, quelques lignes plus loin, il décrit assez minutieusement la croix de pierre élevée *plus tard* par les Rémois sur le théâtre du crime, il semble résulter de cette double circonstance non pas précisément que notre auteur est Rémois, ce qui n'est jamais venu à l'esprit de personne, mais qu'il aura fait le pèleri-

(1) Voir ci-dessus p. 157 le diplôme de 1209.

(2) Au lieu de Hochstaden, il écrit Horestat (p. 141, 40), puis Hostal (p. 168, 23, 29).

(3) « Violentia ejus (imperatoris) et obstinatio, que more Theutonici facile non sedatur » (*Vita Alberti*, ch. 43).

« Que ergo ire tam atroces, qui Theutonici furores ita graves, ita pertinaces istos exagitabant Alamannos... doleat infamiam suam infamis Alemannia, que sibi male tales enutrivit Alemannos » (*Vita Alberti*, ch. 39. Cf. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au moyen âge*, pp. 394-395).

(4) « Ipsam liberatam et lætantem vidit qui hæc scripsit, et de longo ejus morbo audivit testimonium eorum qui multi eam viderant hoc incommodo diu laborantem » (*Vita Alberti*, ch. 43).

nage de Reims, partie par dévotion, partie pour recueillir sur place des renseignements complémentaires. Ainsi s'explique notamment sa connaissance au moins générale de la topographie rémoise au moyen âge, et le soin avec lequel il en fait état dans son récit.

On a prétendu, il est vrai, que l'auteur a été témoin des faits qu'il raconte, et, partant de cette supposition, on a essayé de le trouver parmi les amis qui ont partagé l'exil du saint et assisté à ses derniers moments. Chapeville, par l'opinion duquel il faut commencer l'histoire critique de tous les documents de l'histoire de Liège, avait pensé à l'un des quatre chanoines liégeois que le biographe nous montre dans sa société à Reims, et qui sont Siger de Donglebert, Hélyas de Bouillon et Thomas de Marbais, chanoines de Saint-Lambert, et Gérard, chanoine de Saint-Jean Évangéliste. Mais, n'osant se prononcer entre eux, il est amené à faire une hypothèse qui le rapprochait singulièrement de la vérité : « *Unde verisimile est, écrit-il, unum eorum scripsisse, aut unum, vel plures, vel omnes ut scriberetur curasse et dictasse* »<sup>(1)</sup>. »

J. Heller est d'un autre avis. Selon cet érudit, suivi par Wattenbach<sup>(2)</sup>, l'auteur de la *Vie de saint Albert* est Wéry, abbé de Lobbes. Je lui donne la parole. « Parmi les rares amis qui accompagnèrent à Reims l'évêque abandonné de presque tous, Wéry occupe la première place. Il a vécu avec lui durant tout le temps de son exil, et

(1) CHAPEVILLE, t. II, p. 136; VANDER MEEREN, *Bibliotheca scriptorum Leodiensium* (man. de la Bibliothèque royale de Belgique, 1727), fait sien l'opinion de Chapeville.

(2) *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6<sup>e</sup> édition, t. II, p. 423.

l'évêque aimait à le consulter dans toutes ses affaires. Or, tout ce qui s'est passé dans l'intimité entre eux deux se trouve reproduit dans le *Vita* avec une telle exactitude qu'il est à peine besoin de faire remarquer que ces renseignements ne peuvent émaner que de l'abbé. L'auteur nous fait part du sujet de leurs entretiens quotidiens, de leurs espérances et de leurs inquiétudes. La lettre qu'Albert dicta à l'abbé pour son frère le duc de Brabant, et qu'un messenger de l'abbé porte en effet à son adresse, le biographe la reproduit. On nous raconte avec soin le premier voyage de l'abbé à Reims, avant l'exil d'Albert, l'entretien qu'il y eut avec ce dernier, et pourquoi il ne voulut pas fatiguer de ses propres affaires l'évêque partant pour Rome. L'abbé est cité modestement en dernier lieu au chapitre 38, où sont mentionnés les divers témoins d'un certain épisode. Il est excusé de n'avoir pas accompagné Albert hors des portes de Reims, le jour de l'assassinat. Un peu plus loin, il est parlé d'un anneau que l'abbé avait autrefois donné à Albert, qui lui fut rendu après la mort de ce dernier, et que, depuis, il ne porta plus qu'à l'autel. Qui, si ce n'est l'abbé lui-même, aurait eu l'idée de communiquer de tels faits à la postérité? Et, bien que l'abbé apparaisse presque à chaque chapitre de la biographie, son nom n'est pas prononcé une seule fois, chose d'autant plus remarquable, que l'auteur nous renseigne avec soin sur le nom, l'origine et le rang des divers compagnons de saint Albert. Le biographe entre même dans des détails superflus au sujet de l'abbaye de Lobbes, des torts que lui fit le comte de Hainaut, des dons qu'elle reçut du pape Célestin, et on pourrait se demander si tout ce qu'il raconte ici n'est pas inventé dans l'intérêt de Lobbes. En résumé, tout nous autorise à croire que c'est

l'abbé de Lobbes, et personne d'autre, qui a écrit lui-même la *Vie de saint Albert* ou qui l'a fait écrire, après en avoir fourni les matériaux à l'auteur (1). »

Il est de fait que la vie tout entière a le cachet d'une œuvre faite d'après les souvenirs personnels d'un témoin oculaire, et il convient d'ajouter avec Heller que parmi ces témoins Wéry occupe la place la plus éminente. Loin d'atténuer ce qu'a écrit à ce sujet l'érudit allemand, je serais tenté de renforcer plutôt son argumentation. Il est tel épisode des relations personnelles entre Wéry et l'évêque qui porte au plus haut degré le cachet des choses vues et vécues, et où l'on pourrait mettre pour ainsi dire la signature de l'abbé de Lobbes. Telle est notamment la page où est racontée la visite secrète qu'Albert, revenant de Rome, fit sous un déguisement, au crépuscule du matin, à l'abbaye de Lobbes : il se présente inconnu, l'abbé reconnaît la voix de son compagnon, le chanoine Thomas de Marbais, reconnaît ensuite l'évêque lui-même, l'accueille, le console, reçoit les présents qu'il lui apporte de la part du pape : comme tout cela est observé jusque dans les moindres détails, comme tout cela respire son témoin oculaire ! Et puis, tous ces souvenirs greffés sur l'épisode, cette description de la perplexité de Wéry, qui se demande quel usage il doit faire des cadeaux du souverain pontife et qui, après réflexion, finit par se décider, tout cela peut-il être d'un autre que de Wéry lui-même ? Nous lisons la vie d'Albert, et parfois c'est la vie de Wéry que nous semblons lire, tant l'auteur se montre préoccupé de celui-ci et au courant même de ses pensées !

(1) J. HELLER, *MGH.*, t. XXV, pp. 137-138. Il est suivi par M. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au moyen âge*, p. 395.



S'ensuit-il toutefois qu'il faille considérer Wéry comme auteur du *Vita Alberti*? Pas le moins du monde, et tous ceux qui se sont occupés de l'ouvrage : Chapeville, Vander Meeren, Heller, Balan, laissent entrevoir la possibilité d'une solution tout autre : il suffit d'admettre que Wéry a fourni à l'auteur les renseignements dont il vient d'être question, qu'il lui a, si l'on veut, mis la plume à la main.

Non, ce n'est pas Wéry qui a écrit lui-même le *Vita Alberti*. Wéry n'aurait pu se décerner à lui-même les qualificatifs élogieux de *diligens et prudens, d'abbas humilis, de devotus abbas* (1), avec lesquels il apparaît dans divers passages du livre. Et il faut ajouter que les parties de la vie relatant des événements dont Wéry n'a pas été le témoin sont traitées avec autant de soin, ont au même degré le cachet de choses vues et vécues : notamment les épisodes du voyage de Rome, auquel Wéry ne participa point. Bien plus, si la précision et la minutie des épisodes où figure Wéry devait faire admettre que celui-ci est l'auteur du récit, alors le chanoine Gérard de Saint-Jean Évangéliste aurait, lui aussi, des droits à revendiquer la paternité du *Vita Alberti*, car il est tel passage où revivent ses souvenirs personnels avec une intensité de vie et de vérité qui ne le cède en rien aux épisodes où apparaît Wéry! Voyez, par exemple, au chapitre 26, les pensées de Gérard exprimées et l'avenir prédit par lui! Et au chapitre 36, le récit de la dernière messe à laquelle assista le saint et qui est dite par Gérard! Rien de plus vivant que cette page écrite manifestement d'après les souvenirs personnels de Gérard lui-même. Comment ceux qui persistent à faire de Wéry

(1) Chapitres 26, 38, 44.

l'auteur du *Vita* expliquent-ils ces passages, qui ruinent leur thèse par le fondement?

Combien, au contraire, tout se concilie et s'explique, si nous admettons une hypothèse qui, chose curieuse! s'est suggérée à la fois, comme explication subsidiaire, à Chapeville et à Heller! Wéry et Gérard, comme d'autres encore, auront à la vérité communiqué au narrateur leurs souvenirs personnels, peut-être même des notes manuscrites, mais là s'est borné leur rôle, et le sien a consisté à les combiner et à les mettre en œuvre en vrai historien, leur gardant toute leur valeur et n'en sacrifiant aucun! L'extraordinaire impression d'authenticité et de fraîcheur que font ces souvenirs constitue donc pour le narrateur un mérite de plus : il a reproduit ses sources avec la plus grande fidélité.

Pour bien contrôler notre hypothèse, il convient de reprendre l'examen de l'ouvrage. Celui-ci se partage naturellement en quatre parties principales, qui sont les suivantes :

- I. L'élection d'Albert comme évêque de Liège;
- II. Le voyage d'Albert à Rome;
- III. L'exil de Reims et la mort du saint;
- IV. Les événements qui suivent sa mort.

Il s'agit maintenant de retrouver les témoins qui ont pu renseigner notre auteur sur les diverses parties de la vie du saint. Ces témoins sont :

WÉRY, abbé de Lobbes. Chapitres 12, 13, 29, 35, 36, 37 *in fine*, 38, 41.

Ami d'Albert, il l'a rencontré à Reims avant son départ pour Rome, il a reçu sa visite à Lobbes, à son retour de

la Ville éternelle; il l'a ensuite accompagné dans son exil de Reims, qu'il a partagé jusqu'à la fin.

MAÎTRE GÉRARD, chanoine de Saint-Lambert et doyen de l'église Saint-Jean Évangéliste, à Liège. Chapitres 26, 36 (*rerum scrutator curiosus*), 38 (*vir gravis et acutus*). Vivait encore en 1214. Accompagna le saint à Reims. On ne voit pas qu'il ait été du voyage de Rome.

SIGER DE DONGLEBERT, chanoine de Saint-Lambert (dès 1187), accompagna saint Albert à Reims. Chap. 39<sup>(1)</sup>.

OLIVIER, homme d'armes de Siger, qu'il accompagna à Reims. Chap. 39.

NICOLAS DE HAN-SUR-LESSE, châtelain de Bouillon, assista à la consécration de saint Albert à Reims, *et multi nobiles qui aderant Leodiensis episcopatus*. Chap. 15.

GAUTIER DE CHAUVENCY, prévôt de Fosse (1185), archidiacre de Liège (1192), plus tard doyen de la cathédrale, abbé de Notre-Dame-aux-Fonts, fondateur du collège de Saint-Materne et de l'hôpital Saint-Mathieu à la Chaîne (1204). Mourut le 22 novembre 1207. Il accompagna saint Albert à Rome. Chap. 9.

HÉLYAS DE BOUILLON, chanoine de Saint-Lambert, qui signe des chartes de 1178 à 1205. Il accompagna saint Albert à Reims. Chap. 40.

THOMAS DE MARBAIS, chanoine de Saint-Lambert dès 1189, plus tard archidiacre, mort à Rome en 1195. Il accompagna saint Albert à Rome, puis à Reims. Chap. 9, 12, 29.

(1) DE THEUX, *Le chapitre de Saint-Lambert*, t. I<sup>er</sup>, p. 141, veut qu'il ait accompagné le saint à Rome; il fait erreur. Le nom de famille de Siger ne nous est connu que par les chroniqueurs.

Tels sont, sans parler de la multitudes des autres non nommés, les témoins nominalemt cités qui ont pu renseigner le biographe sur son héros. Remarquons maintenant que Hervard, en sa qualité d'archidiacre de Liège et de chanoine de Saint-Lambert, a dû connaître personnellement et même intimement la plupart des témoins qui viennent d'être énumérés. Cinq d'entre eux étaient ses collègues au chapitre de Saint-Lambert : ce sont maître Gérard de Saint-Jean, Thomas de Marbaïs, Gautier de Chauvency, Hélyas de Bouillon et Siger de Donglebert. Wéry de Lobbes était le principal abbé de la principauté de Liège et avait tous les jours affaire dans cette ville. Nicolas de Han-sur-Lesse, châtelain de Bouillon, était officier du chapitre de Saint-Lambert. Hervard vivait au milieu d'eux ; bien plus, il avait des relations étroites avec maître Gérard de Saint-Jean, doyen de la collégiale dont lui-même était prévôt, et il était, en cette dernière qualité, le successeur de saint Albert, dont le souvenir était resté vivant dans sa collégiale, comme celui d'un prévôt zélé et soucieux des intérêts de la maison.

Tout se réunissait donc pour mettre Hervard à même de raconter en pleine connaissance de cause les événements de la vie du saint. Il aura recueilli tous les souvenirs, les uns manuscrits, les autres oraux ; muni de tout cela, il se sera mis à l'œuvre, se bornant, en quelque sorte, à être le secrétaire des gens qui le renseignaient et, pour cette raison, laissant à la personnalité de Wéry une place d'autant plus grande dans son récit que celui-ci lui avait fourni les souvenirs les plus nombreux et les plus circonstanciés. Une analyse de son travail nous permettra de retrouver les éléments constitutifs dus à l'apport des divers témoins, et de rendre compte, par la diversité des provenances, du

caractère particulier que présente chacune des quatre parties de la narration.

Pour I, c'est-à-dire pour l'histoire de l'élection, Hervard a pu être renseigné par tous les chanoines qui y avaient participé. On s'aperçoit d'ailleurs que les informations sont puisées à la meilleure source. Ce sont des souvenirs d'une rare précision, tels qu'en peuvent avoir gardé les électeurs eux-mêmes. Il est peu de pages dans les chroniqueurs médiévaux où les diverses phases et les divers aspects d'une élection épiscopale soient exposés avec tant de netteté. L'auteur ne consacre pas moins de quatre pages in-folio à ce récit, qui, pour la précision, la minutie, l'exactitude, ne laisse rien à désirer. Manifestement, des tréfonciers de Saint-Lambert ont été seuls à connaître un grand nombre des détails donnés par l'auteur, par exemple, le chiffre des voix accordées aux deux candidats (55 à Albert de Louvain, 5 ou 6 à Albert de Rethel). Manifestement encore, ils ont été seuls à porter un si vif intérêt aux questions soulevées à l'occasion de l'élection, par exemple, aux prétentions juridiques de l'empereur en matière d'élections contestées.

Pour II, c'est-à-dire pour le récit du voyage de Rome, les bailleurs de renseignements ont été Thomas de Marbais et Gautier de Chauvency, les deux compagnons de voyage du saint. Les indications de l'auteur portent bien le cachet de souvenirs personnels. L'itinéraire est soigneusement indiqué, puisque ces témoins l'ont fait avec leur héros : c'est Montpellier, les Alpes, Gênes, Lucques, Pise et Rome. Quel autre qu'un témoin oculaire eût pu fournir à l'auteur les deux curieuses anecdotes où l'on voit le saint évêque, déguisé, recevoir l'ordre de cirer les souliers et esquiver cet ordre humiliant au moyen d'un stratagème, puis, toujours sous un déguisement, jouer du luth à une

noce et ravir toute la réunion, mais refuser le salaire qu'on lui offre? D'autres traits encore sont vécus : ainsi la description du costume dans lequel le saint se présente au souverain pontife, et ainsi de suite. J'abrège, pour ne pas fatiguer le lecteur, mais ce qui est dit ci-dessus suffit amplement. J'ajouterai toutefois que si les souvenirs de nos témoins sont exacts et souvent pittoresques, ils manquent, par contre, de la précision que pourrait réclamer l'historien ; ils ont retenu les détails frappants, ils ont oublié les circonstances de temps et de lieu. Ils ne savent plus où se sont passés les deux épisodes indiqués ci-dessus ; l'hôte n'est qu'un *hospitum quidam*. Tout, on le voit, est raconté de mémoire, mais sans le secours d'aucune annotation pouvant soutenir et à l'occasion compléter les reminiscences de nos voyageurs.

Avec III, qui est de beaucoup la partie principale du *Vita Alberti* (séjour de Reims et mort), le récit prend une tournure toute nouvelle. Les bailleurs de renseignements sont cette fois, dans l'ordre de leur importance, d'abord Wéry de Lobbes, ensuite maître Gérard de Saint-Jean, puis le chanoine Siger et son vassal Olivier, témoins oculaires de l'assassinat, puis enfin, les chanoines Thomas de Marbais et Hélyas de Bouillon <sup>(1)</sup>. Ici, il suffira de rappeler ce que j'ai dit plus haut sur les parts, inégales d'ailleurs, qui reviennent à Wéry de Lobbes et à Gérard de Saint-Jean dans la fixation des souvenirs. L'analyse des faits est bien plus minutieuse, les détails bien plus nombreux, la succession chronologique des écrivains bien plus soigneu-

(1) Je ne dis pas que tous ont directement fourni leurs renseignements à Hervard ; j'énumère ceux qu'il a pu consulter et dont il a pu utiliser le témoignage.

sement marquée : aucun passage n'est déjà, comme dans II, envahi en partie par l'oubli ; les plus obscurs personnages sont parfaitement mentionnés et connus, les circonstances de lieu admirablement précisées ; il est manifeste, si l'on compare II à III, que là il y a de simples souvenirs de voyage, ici des annotations quotidiennes, mises par écrit par des gens qui avaient conscience de l'importance de leur sujet.

Pour IV (chap. 43-47) il en est comme pour I, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de témoins en vedette. Sans doute, nous retrouvons encore dans cette partie certains renseignements fournis par Wéry, puis certains autres provenant de Thomas de Marbaix ; mais, d'une manière générale, on peut dire que l'auteur ne s'appuie que sur la voix publique, et, en partie, sur les réminiscences personnelles qu'il a rapportées de son voyage à Reims. C'est là qu'on lui a raconté la guérison miraculeuse d'une femme qui avait été paralytique depuis sept ans, et qu'il a d'ailleurs eu l'occasion de voir de ses yeux <sup>(1)</sup>. C'est là qu'il a appris qu'on voyait fréquemment des lumières surnaturelles briller à l'endroit où le saint avait été immolé, et qu'il a contemplé de ses yeux la croix commémorative du martyr <sup>(2)</sup>. C'est là enfin qu'on lui aura raconté le propos de Raoul, doyen de la cathédrale de Reims et ancien compagnon d'exil de saint Thomas de Contorbéry, qui, à l'occasion d'une comparaison entre les deux saints, s'écriait : « Voici un plus grand que Thomas ! » Notre auteur fait en quelques lignes, de ce doyen Raoul, un portrait attestant qu'il le connaît dans une certaine mesure, sinon d'expérience personnelle,

<sup>(1)</sup> Voir ci-dessus.

<sup>(2)</sup> *Vita Alberti*, ch. 44, p. 166.

du moins par le témoignage de ceux qui le voyaient de près <sup>(1)</sup>. Pour toutes ces raisons, il ne semble pas douteux qu'il ait fait le voyage de Reims pour vénérer la mémoire du saint, peut-être aussi pour recueillir sur place un complément d'informations.

Je me résume. L'archidiaque Hervard est l'auteur de deux ouvrages historiques remarquables. Vers 1200, il a écrit une chronique sur les événements dont la vie et la mort de saint Albert forment le centre ; de cet ouvrage, dédié à Hugues de Pierrepont, il nous reste la partie la plus considérable, qui est connue sous l'appellation de *Vita Alberti*. Plus tard, il écrivit un récit de la guerre de Steppes, qu'il dédia au chapitre de Saint-Lambert. Il a fait preuve dans ces deux écrits d'une grande conscience d'historien et d'un remarquable talent de narrateur. Hervard clôt la série de ces chronographes liégeois qui racontent les événements de leur temps, au lieu d'écrire des résumés historiques comme fera bientôt Gilles d'Orval. La négligence de ses contemporains l'a privé de ses titres à la paternité du premier de ces deux écrits, et la fraude de l'auteur du *Vita Odiliae* lui a enlevé également celle du second. En lui restituant aujourd'hui l'une et l'autre, je crois avoir tiré d'un injuste oubli une figure qui mérite de prendre sa place parmi les meilleurs historiographes du pays de Liège.

<sup>(1)</sup> *Op. cit.*, ch. 46, p. 168.

## APPENDICE.

M. L. Vanderkindere, à qui ce mémoire a été soumis avant l'impression, s'est rallié à la première partie de ma thèse, celle qui fait d'Hervard l'auteur du *Triumphus*, mais ne veut pas lui adjuger la paternité du *Vita Alberti*. Voici ses objections, rapidement formulées dans une note qu'il a bien voulu me communiquer :

« M. Kurth a certes un argument qui peut sembler très fort : c'est la mention d'un catalogue de la bibliothèque de l'église Saint-Paul, de Liège, remontant au xiv<sup>e</sup> siècle et qui signale, comme dû à la plume de l'archidiacre Hervard, un petit traité où il est question de l'empereur Frédéric, de Henri et de Philippe, ses fils, de Henri, duc de Louvain, et de son frère Albert, élu de Liège et martyr.

« On pourrait, à la rigueur, admettre que cette description se rapporte au *Vita Alberti*, bien que le nom de Philippe de Souabe n'y figure pas et que Frédéric Barberousse et Henri VI n'y soient mentionnés que de façon incidente.

« Seulement, il y, a selon moi, une raison décisive pour repousser cette hypothèse, c'est que le style des deux œuvres qu'on revendique pour le même chroniqueur diffère totalement.

« Le *Vita Alberti* est écrit dans un langage tendu, ampoulé, plein de métaphores prétentieuses et dans lequel abondent les assonances, les allitérations ; d'une façon constante, l'auteur s'évertue à accoler à un verbe un nom tiré du même radical. Il est permis de dire que son œuvre est à cet égard du goût le plus détestable.

« Il n'en est absolument pas de même du *Triumphus*,

qui est d'une langue simple et sobre et où l'on ne rencontre jamais ces jeux de style.

« Si deux physionomies d'écrivain sont bien tranchées, c'est certes dans le cas actuel.

« J'ajoute que l'auteur du *Vita Alberti* date toujours et sans exception d'après les fêtes de l'Église, tandis que le *Triumphus* donne en règle générale le quantième du mois. Ce sont là des procédés distincts, qui ne paraissent pas convenir au même chroniqueur.

« Le *Vita Alberti* a certainement été composé au commencement du xiii<sup>e</sup> siècle ; le *Triumphus* n'est pas antérieur à la mort de Hugues de Pierrepont (1229). »

Je vais examiner rapidement les deux objections de M. Vanderkindere, en commençant par la plus importante, celle qui est tirée de la comparaison des indications chronologiques.

Il est bien vrai que l'auteur du *Vita Alberti* « date toujours et sans exception d'après les fêtes de l'Église ». Quant au *Triumphus*, il y a quelque inexactitude à dire qu'il donne en règle générale le quantième du mois. Je trouve dans le *Triumphus* trois espèces de dates différentes :

1<sup>o</sup> Celles qui se font par le quantième du mois ; elles sont au nombre de six : 1213, 25 et 28 octobre ; 1214, 29 avril, 10 juillet, 10 et 20 octobre ;

2<sup>o</sup> Celles qui sont déterminées par une fête religieuse ; elles sont au nombre de cinq :

1212, mardi avant l'Ascension (1<sup>er</sup> mai), 175, 6 ;  
veille de l'Ascension, 175, 15 ;  
Ascension, 176, 1 ;

Fête de saint Séverin (23 octobre), 176, 28;

Fête de saint Calixte (14 octobre), 185, 41;

3° Celles qui désignent simplement le jour de la semaine sans autre indication, généralement parce qu'une date donnée antérieurement permet de les préciser :

Sabbato (5 mai), 177, 17;

Die dominica, 177, 20 (6 mai);

Secunda jam feria (7 mai), 177, 21;

Die dominica (13 mai), 177, 25;

Die dominica (13 octobre), 183, 10.

En faisant abstraction de cette troisième catégorie, puisque les dates qu'elle contient sont elles-mêmes déterminées par celles de la première ou de la seconde, nous constaterons que le *Triumphus* contient six dates évaluées d'après le quantième du mois et cinq évaluées d'après une fête religieuse. L'opposition entre le *Triumphus* et le *Vita Alberti* perd donc grandement de son acuité. Ils n'ont pas chacun une manière différente de dater; seulement, tandis que le premier date exclusivement d'après les fêtes de l'Église, le second date à tour de rôle d'après les fêtes de l'Église et d'après le quantième du mois.

Encore convient-il de remarquer que, même ramenée à ces termes plus modestes, l'opposition constatée par M. Vanderkindere est plus apparente que réelle, je veux dire qu'elle s'explique beaucoup plus par les circonstances extérieures que par le caractère ou le tour d'esprit des écrivains. Si le *Vita Alberti* date exclusivement d'après les fêtes de l'Église, il faut remarquer qu'à part deux exceptions, toutes ses dates sont concentrées dans la partie du récit qui est relative au séjour de saint Albert à Reims, comme on peut le voir par le relevé suivant :

DATES DU *Vita Alberti*.

I. — *Élection*.

Néant.

II. — *Voyage de Rome*.

Erat autem dies Azymorum . . . . . 145, 8  
Stetit in curia usque post octavas pentecostes. . . 145, 9

III. — *Séjour de Reims*.

Ante diem quæ erat pridie vinculorum S. Petri  
(= 31 juillet) . . . . . 147, 11  
Solemnia vinculorum S. Petri (= 1<sup>er</sup> août) . . . 147, 37  
Sabbato quo erat sollempne jejunium autumnale quatuor temporum (= 19 septembre) . . 149, 25  
Die dominica quæ erat vigilia sancti Mathæi apostoli et evangelistæ . . . . . 149, 27  
In die festo Sancti Mathæi (= 21 septembre) . . 149, 37  
In die festivitatis sancti Martini (= 11 novembre) 153, 20  
Triduum erat Omnium Sanctorum . . . . . 154, 50  
Vigilia ergo Omnium Sanctorum. . . . . 154, 51  
Die dominica quæ occurrerat sanctæ Cæciliæ virginis et martyris dies festus (= 22 novembre) . 159, 43  
Erat die festus Sancti Grisogoni martyris (= 24 novembre) . . . . . 160, 24

IV. — *Événements postérieurs*.

Néant.

En d'autres termes, on peut dire que le récit de Herward n'est daté que dans la partie relative au séjour de Reims.

Or, nous l'avons vu, il disposait pour ce récit des notes de Wéry, abbé de Lobbes, et il suffit d'admettre que les notes de Wéry contenaient l'indication des dates pour que le fait reprenne son vrai aspect et cesse d'être une caractéristique de l'auteur pour devenir celle du moine Wéry.

L'argument emprunté à la différence de la manière de dater me paraît donc écarté.

Quant à la différence des styles, j'accorde très volontiers à M. Vanderkindere qu'il y en a une, mais je voudrais, encore une fois, la bien préciser avant de voir quelle conclusion il en faut tirer. Voici les constatations que je fais après nouvelle lecture des deux documents.

Le trait le plus caractéristique du style du *Vita Alberti*, c'est le rapprochement de deux mots contenant le même radical :

Contradictum contradictione crudeli . . .	141, 35
Languido consilio et auxilio remisso . . .	143, 44
Electus et dilectus . . . . .	146, 8
Affirmabat et confirmabat . . . . .	146, 31
Funestam fabricam fabricare . . . . .	142, 39
Vices invices exsuperans . . . . .	144, 7
Amaris amara amarius immiscebat . . . .	151, 39

Une seconde caractéristique du même style, c'est la prédilection pour l'emploi d'expressions géminées :

Nuntius ducis aures et animos verberavit . .	140, 3
Claudicat et vacillat opus omne . . . . .	140, 36
Unico labore contendit atque vano . . . .	140, 38
Prudentia et providentia consilliique et animi magnitudine . . . . .	140, 40
Ut electionem casset et evacuet . . . . .	141, 1

Iram secum duxit et nutrit . . . . .	141, 24
Lepide suscipit et benigne . . . . .	141, 29
Languidus erat ac remissus . . . . .	141, 32
Obsedit ejus aures et incursat . . . . .	142, 10
Cum suspectum sit et nocivum... et sit inde- cens et obscurum . . . . .	142, 23

La fréquence de ces deux espèces de particularités est une chose qui frappe tout d'abord le lecteur et détermine chez lui une espèce d'agacement et d'impatience qui ne le disposent pas d'une manière favorable à l'auteur. M. Vanderkindere était sous l'empire de cette disposition lorsqu'il formulait son jugement, à mon sens trop sévère, au sujet du style du *Vita Alberti*. Lorsqu'il dit : « le *Vita* est écrit dans un langage tendu, ampoulé, plein de métaphores prétentieuses, et dans lequel abondent les assonances, les allitérations; d'une façon constante l'auteur s'évertue à accoler à un verbe un mot tiré du même radical », il répète, sous deux ou trois formes différentes, le même grief. Le style ne paraît *tendu* et *ampoulé* qu'à cause du jeu de mots qui consiste dans l'emploi du même radical : les *assonances* elles-mêmes viennent de là. Quant aux *allitérations*, je n'en ai pas remarqué, non plus que de *métaphores prétentieuses*; s'il y en avait une ou l'autre qui m'aurait échappé, ce ne serait qu'une exception et nullement un abus constant.

Cela dit, que faut-il penser des particularités stylistiques que nous relevons dans le *Vita*? Sont-ce des indices caractérisant le style d'un homme, ou ne sont-ce pas plutôt des habitudes vicieuses contractées peut-être à l'école, peut-être sous l'influence de quelque maître en renom, et dont souvent on se débarrasse quand vient la maturité et

l'esprit? De fait, nous avons vu qu'un intervalle d'un quart de siècle à peu près sépare les deux ouvrages d'Hervard l'un de l'autre : n'a-t-il pu, dans cet intervalle, en développant sa personnalité, acquérir cette simplicité et cette sobriété d'expression qui caractérisent le *Triumphus* au regard du *Vita Alberti*? De nos jours aussi, l'écrivain, en mûrissant, se débarrasse des brillants défauts de la jeunesse pris pour des qualités, et la parfaite simplicité de l'expression est un idéal dont, en vieillissant, nous nous rapprochons sans jamais l'atteindre. Il n'en aura pas été autrement pour l'archidiacre Hervard.

---